

La Calédonie AGRICOLE

➔ avril /
mai 2025
N° 201

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche

COMMERCIALISATION : À L'HEURE DE LA DIVERSIFICATION !

Dossier > P. 12



200 F

SIA 2025

Retour en images

> P. 8

Alimentation animale

Focus sur les provendiers

> P. 20


Projet PERENNE

Gestion de l'érosion

> P. 35



 www.cap-nc.nc

 Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie

SERVICES PRO

Être à votre écoute pour répondre à toutes vos attentes



Numéro Vert Dédié :

Assistance immédiate et conseils personnalisés



Bilan de Consommation Mensuel en Ligne :

Suivez et optimisez vos consommations



Conseils en Éco-

Gestes :

Réduisez votre consommation liée à votre secteur d'activité tout en restant efficace



Aidez-nous

AVEC CE QUESTIONNAIRE
D'AMÉLIORATION DE SERVICES





LA NATURE A HORREUR DU VIDE

Nous connaissons tous cet aphorisme, et la crise de 2024, comme ses conséquences, est venue rappeler à quel point celui-ci demeure vrai. Ainsi, la disparition de dizaines de commerces a eu pour contrecoup l'obligation faite à nombre de nos ressortissants de diversifier la commercialisation de leurs produits.

Outre les marchés traditionnels, dont celui de Ducos, plusieurs marchés de proximité ont vu le jour et s'avèrent pérennes. Le marché de Ducos lui-même a vécu une petite révolution avec la mise en place d'une deuxième édition, chaque mercredi après-midi. Et, pour tous ces marchés, le succès est au rendez-vous !

La diversification, quant à l'écoulement des productions, se vérifie aussi en termes d'agrotransformation, de vente en ligne, de vente directe, d'exportation. Tous les acteurs de notre secteur contribuent ainsi, à leur façon, à renforcer notre ambition d'autonomie alimentaire. Un des portraits de ce numéro vient d'ailleurs rendre hommage au formidable travail entrepris par Vaimoana Fogliani, au lycée Michel-Rocard de Pouembout. Celui-ci, comme tant d'autres, porte haut les couleurs du « *Mangeons local !* », auquel nous sommes profondément attachés.

Et l'officialisation de la naissance de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique, lors du récent Salon international de l'agriculture à Paris, s'inscrit tout autant dans cette démarche visant à renforcer nos actions, à l'échelle régionale, pour gagner en souveraineté alimentaire.

Resalim, PERENNE, Prim'air, qui sont autant de programmes qu'accompagne la CAP-NC, contribuent aussi, à leur façon, aux efforts entrepris pour gagner en résilience comme en autonomie. Il en va de même avec le formidable travail de production de documentations techniques mises en œuvre par les équipes de la CAP-NC, diffusées dans ces colonnes, à travers nos réseaux sociaux, mais aussi accessibles, désormais, sur notre site web, entièrement repensé pour être au service des besoins de nos ressortissants.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.



➔ OBJECTIFS PRIORITAIRES

Au sortir de la crise de 2024, une vingtaine d'objectifs opérationnels prioritaires ont été définis par les équipes techniques, avant d'être validés par les élus de la CAP-NC. Quand cette pastille est associée à un contenu, elle vient préciser le degré d'avancement, en pourcentage, de ces objectifs.



➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 LES BRÈVES

07 L'ACTU

- L'actu des élus
- SIA 2025 : retour en images
- cap-nc.nc, le site de la CAP-NC fait peau neuve
- La patate douce : une filière aux nombreux atouts
- Tout savoir sur le *Guide des services* de la CAP-NC

12 DOSSIER

- Commercialisation : à l'heure de la diversification !

18 ANIMAL

- En bref
- Focus sur les provendiers

22 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique - ravageur : *Oryctes rhinoceros*
- Portrait : Vaimoana Fogliani, directeur d'exploitation du lycée Michel-Rocard
- La filière fruitière en zone de turbulence
- Portrait : Jordan Xolawawa, maraîcher
- Fiche technique - analyse des sols : l'azote
- Zoom sur le sorgho
- Fiche technique - machinisme agricole : mélange pour moteur 2 temps

32 PÊCHE

- En bref

34 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- Gestion de l'érosion avec PERENNE
- Fiche technique : Agriénergie
- Bénéficier des services du SIQO
- Projet Prim'Air : mise en actions

40 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Fiche technique : les coûts de production
- Indicateurs économiques

42 FORMATION

- Le RSMA, partenaire du CFA
- Les prochaines formations agricoles

45 BIENVENUE À LA FERME PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc



Hommage

Le 4 mars, au haut-commissariat de la République, Gérard Pasco, président de la CAP-NC de 2007 à 2022, a été élevé au rang de chevalier d'honneur et a reçu sa médaille des mains du haut-commissaire, Louis Le Franc. Il était accompagné de sa famille lors de la cérémonie. Jean-Christophe Niautou, président de la CAP-NC, les élus et les équipes lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations.

La Davar lance bientôt ses enquêtes thématiques pour 2025

Si vous êtes aviculteur, horticulteur, caféiculteur ou producteur d'huiles essentielles, vous serez prochainement contacté par le service des statistiques et des affaires rurales de la Davar. Votre participation est essentielle pour mieux suivre les filières locales : évaluer les volumes et les valeurs de production nous permet d'établir des statistiques fiables et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire en Nouvelle-Calédonie. Toutes les informations recueillies resteront strictement confidentielles (règlement général de protection des données - Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles).

Vous souhaitez participer ?

Contactez la Davar au 25 51 41

ou par mail :

davar.sar-stats@gouv.nc



DAVAR
Direction des Affaires
Vétérinaires, Alimentaires
et Rurales

INFO PRATIQUE

Il vous reste encore quelques jours pour renouveler votre carte professionnelle. La date limite est fixée au 30 avril 2025. Pour rappel, au-delà de cette date, la cotisation annuelle sera majorée de 50 %.

Vous pouvez faire la démarche au siège à Nouméa ou dans l'une des antennes de la CAP-NC.

À noter : les cartes seront à retirer au siège ou dans les antennes à compter de mi-avril.

➔ + D'INFOS

Pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC

Tél. : 24 31 60 - registre@cap-nc.nc

www.cap-nc.nc

Aides à l'achat d'engrais en province Sud

En début d'année, la convention d'aide à l'achat d'engrais pour l'année 2025 entre la CAP-NC et la province Sud a été reconduite, selon les



mêmes modalités que l'année dernière. Pour rappel, les agriculteurs ayant leur siège social en province Sud bénéficient d'une subvention de 24 % du prix catalogue + 6 % pour les engrais utilisables en agriculture biologique + 10 % pour les engrais produits localement pour les produits éligibles de la province Sud. Les conditions d'attribution des aides pour les agriculteurs restent inchangées.

➔ RENSEIGNEMENTS

Dock des engrais de la CAP-NC

Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc

Protection des élevages

Grippe aviaire, soyons vigilants !

Des cas de grippe aviaire chez les oiseaux sauvages et domestiques ont été signalés par la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En raison des risques de propagation par les oiseaux migrateurs, la Nouvelle-Calédonie renforce sa surveillance.

Pour rappel, si la grippe aviaire contamine le territoire, les conséquences seront désastreuses : pertes économiques pour les éleveurs, mortalité des oiseaux, risques de contamination humaine, menaces sur l'approvisionnement en œufs et viande de volaille. C'est pourquoi **les propriétaires d'oiseaux, professionnels ou amateurs, doivent impérativement se déclarer auprès du Sivap** pour assurer une meilleure surveillance sanitaire, protéger les animaux et agir rapidement en cas de danger. Il est également essentiel de signaler toute mortalité ou maladie anormale d'oiseaux, toujours auprès du Sivap.

Sivap : tél. 92 48 07 - davar.sivap-sa@gouv.nc

➔ EN SAVOIR + sur la grippe aviaire, rendez-vous sur **davar.gouv.nc/sante-animale/grippe-aviaire**



Fiscalité

Réforme de la TGC votée au Congrès

Le 16 janvier, le Congrès a voté en faveur du maintien des quatre taux de TGC actuels (3 %, 6 %, 11 % et 22 %), du régime forfaitaire pour les bénéficiaires agricoles sans plafond de chiffre d'affaires ainsi que du statut de franchise en base. Par contre, le Congrès a souhaité, par amendement de l'article 12 du texte de la réforme, mieux cibler le périmètre des exonérations relatives aux achats en amont des exploitants agricoles et des pêcheurs.

Demeurent bénéficiaires de ces exonérations :

- ➔ Les agriculteurs AP1 et AP2 en franchise en base ;
- ➔ Les nouveaux agriculteurs justifiant de moins de deux ans d'activité, dès lors qu'ils ont bénéficié d'une aide à l'installation par une province ou l'État ;
- ➔ Les pêcheurs ayant le statut de patron pêcheur.

À partir du 1^{er} juillet 2025, seront exclus de ces exonérations :

- Les agriculteurs de catégorie ATF (agriculture traditionnelle et familiale) ;
- Les pêcheurs n'ayant pas le statut de patron pêcheur.

➔ **D'INFOS :**

pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC

Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc

Source : Lp 496-3 du code des impôts (CI) modifiée par la Lp n° 2025-3 du 6 février 2025 portant réforme de la TGC et applicable au 01/07/2025.

Félicitations à Sébastien Windsor



Mercredi 19 mars, Sébastien Windsor a été réélu président de Chambres d'agriculture France. Il poursuivra son engagement à la tête du réseau des Chambres d'agriculture en faveur de l'accompagnement des agriculteurs et des territoires. À cette occasion, le président a rappelé qu'« il faut garder le cap du développement agricole et redonner des perspectives à nos agriculteurs. Nous devons tous ensemble, dans nos territoires, amplifier l'accompagnement des Chambres d'agriculture et renforcer nos liens avec les acteurs comme les instituts de recherche, les filières, les collectivités et les acteurs économiques ».



TROUVEZ CE QUE VOUS CHERCHEZ !

STOCKAGE

 600x420x145	 585x365x340	 Bac à légumes / fruits 1200x1000x760
 600x400x244	 595x395x300	 680x510x395
 Palette plastique 80x120 / 100x120 / 120x120	 Fût plastique avec cerclage métallique 30L, 60L, 100L, 200L	 Seau plastique 1L, 3L, 5L, 10L, 20L

PROTECTION INDIVIDUELLE





Chaussure et botte de sécurité





PLUS DE 50 RÉFÉRENCES DE CAGEOTS À VOIR EN MAGASIN.

4, rue Fulton - Ducos - Tél. : 27 27 69 - axiome@axiome.nc -  axiome
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 16h30, samedi de 8h à 11h

WWW.AXIOME.NC

Journée technique

La CAP-NC à Maré

Lundi 17 mars, une équipe de la CAP-NC, accompagnée de représentants de la province des Îles et du Cadrl (Centre d'appui au développement rural loyaltien), a rencontré des producteurs de Maré pour échanger sur leurs problématiques et leur rappeler les services collectifs et individuels proposés par la chambre :

- Accompagnement technique
- Soutien financier, comptable et de gestion
- Formation, journées techniques

À cette occasion, le nouveau *Guide des services* de la CAP-NC (voir article p. 11) leur a été remis. Les échanges ont aussi porté sur la commercialisation des produits agricoles, un des axes majeurs de la CAP-NC et de ses partenaires du secteur agricole et de la pêche, Bio Calédonia, l'Adecal-Technopole et l'IAC, également présents lors de cette journée.



Augmentation de la CCS

À compter du 1^{er} avril 2025, les taux de la contribution calédonienne de solidarité (CCS) augmenteront selon les conditions suivantes :

- Le taux passe de 2 à 3 % pour les revenus d'activité qui concernent salariés et travailleurs indépendants ;
- Le taux passe de 1 à 1,3 % pour les revenus de remplacement et de solidarité.

Le taux majoré pour les revenus du patrimoine, les produits d'épargne et de placement, les produits des jeux, les produits de valeurs mobilières et les plus-values immobilières privées est fixé à 5 %.

➔ + D'INFOS SUR dsf.gouv.nc

La plateforme Agripedia.nc s'enrichit

Une dizaine de nouvelles fiches techniques (légumes, tubercules, plante médicinale) sont disponibles sur le site agripedia.nc, créé en 2020 par l'IAC. Ces documents sont le fruit d'un partenariat entre l'institut et l'Agence rurale pour soutenir l'autonomie alimentaire de la Calédonie et la diversification des productions locales, et pour promouvoir des cultures adaptées aux conditions pédoclimatiques du territoire.

➔ RENDEZ-VOUS SUR agripedia.nc



Formation continue

Améliorer ses compétences

Plusieurs formations et parcours de formation, financés et pris en charge par la province Sud et mis en œuvre par la CAP-NC ou le CFPPA (Centre de formation professionnel et promotion agricole), seront proposées tout au long de l'année aux agriculteurs et aux pêcheurs. Quelques exemples parmi les différentes thématiques proposées : concevoir un projet agricole ou de pêche, piloter son entreprise, traitement et conditionnement des poissons, découverte des filières végétales, etc.

➔ RENSEIGNEMENT

- **Service Formation de la CAP-NC :**
tél. **24 63 74**
formation@cap-nc.nc
cap-nc.nc/fr/formations
- **CFPPA Sud :**
cfppasud@canl.nc



Appel à projets

Innovation et filières stratégiques

Dans le cadre de France 2030 territorialisé (Bpifrance), deux appels à projets dédiés à la Nouvelle-Calédonie sont désormais ouverts jusqu'au 31 décembre 2026 : l'appel à projets innovation qui vise à accélérer l'émergence, la croissance et la compétitivité des entreprises innovantes et l'appel à projets filières dont l'objectif est de renforcer la compétitivité des filières stratégiques.

Pour consulter les cahiers des charges et en savoir plus, rendez-vous sur france2030regionalise.gouv.nc

Bénéficiaire du dispositif Réagir



La CAP-NC propose à ses ressortissants en difficulté de les accompagner et de les aider via le dispositif Réagir, gratuit, personnalisé et confidentiel. Un prédiagnostic, accessible en ligne sur prediag.cap-nc.nc ou via la QR code ci-dessus, permet d'évaluer la situation économique de son activité.

Réagir

Solidarité & Accompagnement
NOUVELLE-CALÉDONIE

➔ + D'INFOS
Pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC
Tél. : **73 64 52**
reagir@cap-nc.nc
cap-nc.nc/dispositif-reagir/

L'activité du président



12 FÉVRIER 2025

Marché de Ducos

Jean-Christophe Niaoutou, aux côtés des élus Mario Lopez, représentant le secteur de la pêche hauturière, et Benoît Beliaeff, président de la Fédération des pêcheurs côtiers de la province Sud, a inauguré la première édition du mercredi après-midi du marché de Ducos.

DU 22 FÉVRIER AU 2 MARS 2025

Déplacement au SIA 2025

Les trois chambres consulaires du Pacifique, celles de Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Nouvelle-Calédonie, ont occupé un stand commun lors du Salon international de l'agriculture de Paris (voir article p. 8). Le président a fait le déplacement avec les élus Rudy Devillers, vice-président, et Jean-Philippe Bougault, membre du bureau et président de la commission végétale.



18 FÉVRIER 2025

Rencontre avec Alcide Ponga

Accompagné des élus Mario Lopez, Mariana Mati et Angelo Devaud, Jean-Christophe Niaoutou s'est rendu au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour rencontrer et échanger avec le président Alcide Ponga sur les enjeux du développement agricole et de l'autonomie alimentaire.

11 MARS 2025

Échanges avec Georges Naturel

Le sénateur a reçu Jean-Christophe Niaoutou pour une séance de partage autour du secteur agricole et du secteur de la pêche.

19 MARS 2025

Assemblée générale de la CAP-NC

Lors de l'assemblée générale, le président et les élus présents ont accueilli à Nessadiou des représentants du gouvernement et des provinces et le président de l'Agence rurale, Victor Tutugoro.

RENDEZ-VOUS & ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS DE LA CAP-NC

20 FÉVRIER 2025

Pêche professionnelle

Les acteurs de la pêche professionnelle, dont Mario Lopez de la CAP-NC, ont rencontré Samuel Hnepeune, membre du gouvernement en charge de la valorisation des ressources marines au sein du parc de la mer de Corail, des infrastructures portuaires et de la formation professionnelle.



7 MARS 2025

Filière aquacole

Christian Georget, Johan Kuhn et Patrick Forest représentaient la CAP-NC à l'assemblée générale du groupement des fermes aquacoles de Nouvelle-Calédonie.



23 FÉVRIER 2025

Visite de Manuel Valls

À l'occasion de la venue du ministre des Outre-mer en Nouvelle-Calédonie du 22 au 28 février, Franck Soury-Lavergne, Christian Georget et Angelo Devaud ont pu échanger avec Manuel Valls, lors de visites d'une ferme aquacole, d'un élevage bovin et du lycée Michel-Rocard à Pouembout.

4 ET 5 MARS 2025

Journées techniques à Lifou

René Wacapo a participé aux journées organisées par la CAP-NC à Lifou sur la patate douce (voir article p. 10) et a partagé son expérience sur le terrain avec les producteurs présents.



13 MARS 2025

Journée technique sur le thème de l'érosion

Une vingtaine d'agriculteurs et techniciens, dont Rudy Roy, se sont réunis à l'antenne de la CAP-NC à Nessadiou pour une journée d'échange et de partage autour d'une problématique essentielle : l'érosion des sols (voir article p. 35).

Photos : © CAP-NC



SIA 2025, aux couleurs du Pacifique !

Lors de l'édition 2025 du Salon international de l'agriculture du 22 février au 2 mars, les trois chambres consulaires du Pacifique avaient choisi d'être présentes au sein d'un même espace, le Village du Pacifique. Durant près de 10 jours, leurs trois présidents, Otilone Tokotu'u pour Wallis-et-Futuna (CCIMA), Thomas Moutame pour la Polynésie française (CAPL) et Jean-Christophe Niautou pour la Nouvelle-Calédonie (CAP-NC), ont multiplié les rencontres et les prises de parole pour donner la plus forte visibilité à notre secteur au cœur de sa représentation internationale la plus prestigieuse.



Les présidents des trois chambres ont pu échanger avec Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, deux intitulés en phase avec l'ambition « *Mangeons local !* » portée par la CAP-NC et ses partenaires.



Conférences, tables rondes, rencontres médias, les occasions de prises de parole pour faire valoir la diversité de nos agricultures et de nos pêches n'ont pas manqué avec, à chaque fois, la mise en valeur des productions locales présentes lors du SIA : viande rouge bovine, thon germon et crevettes bleues !



Comme de tradition durant le SIA, les acteurs ultramarins du monde agricole ont été conviés à une réception à l'Élysée, en présence du président de la République Emmanuel Macron. Au-delà du caractère honorifique, l'occasion était belle de rappeler au président les propos forts qu'il a tenus sur notre territoire quant au développement du secteur agricole et de la pêche.



Les trois chambres du Pacifique avaient choisi de parler d'une même voix à l'occasion du passage du Premier ministre, François Bayrou, sur le stand de l'Odeadom (Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer). À cette occasion, le micro avait été confié à Jean-Christophe Niautou qui a souligné l'urgence de favoriser le renouvellement des exploitants agricoles, comme la nécessité d'amplifier la sécurité alimentaire des territoires du Pacifique.

Mardi 25 février, la signature de la convention venant acter la naissance de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP) a été un moment fort de cette édition, avec un large engouement constaté autour de cette initiative particulièrement prometteuse.



www.cap-nc.nc 2.0 !

Avec le lancement du nouveau site web de la CAP-NC, il ne s'agit pas de se contenter de se mettre au goût du jour. Certes, le site précédent était vieillissant, mais l'objectif opérationnel prioritaire a été de concevoir un outil numérique utile pour les ressortissants et les techniciens.

En ligne depuis fin février, le nouveau site web de la Chambre d'agriculture et de la pêche s'articule autour de six sections principales.

1 RECHERCHER

Quel que soit le menu ou la page du site que vous consulterez, un bouton « Vous êtes à la recherche de... » vous permet d'accéder à tous les contenus du site en tapant un ou plusieurs mots clés. Nous avons cherché à faire remonter les contenus les plus pertinents dans les premiers résultats. En somme, un petit "Google" agricole !

2 SE FORMER

Ce menu recense la quarantaine de formations que la CAP-NC propose, tant en termes de formation initiale (alternance) que de formation continue. Via ce menu, vous pouvez télécharger les fiches pédagogiques ou nous faire part directement et en ligne de votre intérêt pour une formation.

3 NOS SERVICES

Ce ne sont pas moins de 80 services spécifiques que ce menu recense, en distinguant les services individuels, propres à chacun donc, et les services collectifs, que la CAP-NC adresse à des organisations, des groupements, etc. Pour chacun d'entre eux, vous pourrez très facilement entrer en contact avec les agents et techniciens en charge de ces services.

4 CONTACTER LES SERVICES

Outre la géolocalisation de chacune des antennes et de chacun des services de la chambre disposant d'un site physique, ce menu permet, sous sa forme responsive (smartphone), d'appeler directement les services concernés en cliquant sur le numéro de téléphone.

5 LES ÉLUS DE LA CAP-NC

Ce qui distingue une chambre consulaire de nombre d'organisations, c'est d'avoir des élus choisis par leurs pairs.



Au sein de la CAP-NC, ils sont 36, issus de quatre collèges : agriculture professionnelle, agriculture traditionnelle et familiale, organisations professionnelles de la pêche, autres structures agricoles. Nous avons choisi de rédiger une courte biographie pour chacun d'entre eux afin vous sachiez mieux qui ils et elles sont.

6 LES ACTUALITÉS

Pas de site web sans information au fil de l'eau. La section Actualités, disponible en page d'accueil ou via le menu Actualités, est alimentée quasi quotidiennement. Vous pouvez également consulter l'actualité plus ancienne, grâce au bouton "rechercher".

Outre ces six menus principaux, le site consacre une rubrique à l'ensemble de nos partenaires, avec leur contact et un lien vers leur site internet. Il est également possible d'accéder facilement à toute la documentation éditée par la CAP-NC via l'onglet "Se documenter". Enfin, les offres d'emploi et les appels d'offres seront également consultables en ligne.

*Bonne navigation à tous.
On garde le cap !*

Phyto-one



Le site cap-nc.nc offre un lien direct à phytoone.nc, le portail de la santé des cultures végétales en Nouvelle-Calédonie. Vous pouvez également accéder à tout le contenu de ce site via le moteur de recherche, directement relié à la base de connaissances phyto-one.

Rendez-vous sur cap-nc.nc !

LA PATATE DOUCE : UNE FILIÈRE AUX NOMBREUX ATOUTS



La patate douce est déjà cultivée dans les champs calédoniens. Pourtant, malgré son potentiel, la filière reste peu développée et insuffisamment structurée. La Chambre d'agriculture et de la pêche, avec ses partenaires, œuvre à mieux l'organiser, notamment pour en proposer davantage dans les assiettes des écoliers.

Facile à cultiver, intégrée aux cultures locales, connue de tous les Calédoniens, consommateurs comme agriculteurs, et avec un vrai potentiel de transformation et de commercialisation, la patate douce pourrait jouer un rôle clé dans l'alimentation locale. Trois agents de la CAP-NC se sont rendus à Lifou, début mars (voir brève page 22), pour accompagner les producteurs et travailler sur le développement de cette culture. L'île sert de laboratoire pour le reste du pays. « Cette démarche est complémentaire au projet Resco, porté par la direction de l'Enseignement de la province des Îles, qui vise à augmenter la part de produits locaux dans les cantines scolaires. Notre objectif est de créer un débouché stable pour les producteurs tout en favorisant une alimentation locale et de qualité », explique Sébastien Utard, ingénieur au pôle Végétal, et François Haas, animateur de mise en marché des signes de qualité.

BON RENDEMENT

Une étude de l'Agence rurale sur les tubercules tropicaux locaux a été « le point de départ de notre réflexion en termes de filière. Nous avons commencé à travailler sur ce sujet, avec une volonté d'augmenter la production locale », détaille Sébastien Utard. Un constat s'impose également : l'importation importante de produits transformés à base de patates douces, comme des frites, de la purée... Pourtant, le tubercule possède un bon rendement :



À Lifou, début mars : partage d'expérience et échanges entre producteurs et techniciens pour améliorer la production de la patate douce.

« dès 10 à 15 tonnes par hectare, c'est une culture techniquement accessible, mais elle nécessite un bon choix variétal, une gestion efficace des bioagresseurs et une planification des rotations culturales pour assurer une production stable ». Son cycle varie de 95 à 120 jours et elle peut être cultivée de façon traditionnelle toute l'année. « L'été, il y a des risques sanitaires plus importants, sa culture serait donc plus adaptée à la saison fraîche », souligne l'ingénieur.

CRÉER DU LIEN

À Lifou, la municipalité et la province ont le désir de proposer davantage de ce tubercule dans les cantines. D'autant qu'il présente un bel avantage : doux et sucré, aux couleurs attrayantes, il est apprécié par les enfants. En proposer dans les assiettes prend donc tout son sens. Les journées techniques ont permis, avec les partenaires et les producteurs, d'identifier plusieurs problématiques majeures à lever pour mieux structurer la filière. Par exemple, les cantines veulent des produits déjà épluchés

et découpés, avec des volumes précis selon les périodes : elles ne souhaitent plus gérer elles-mêmes cette transformation. Et l'Ucpa (Unité de conditionnement des produits agricoles), capable de stocker et de transformer les produits, ne dispose pas toujours d'une vision claire des volumes et disponibilités de production.

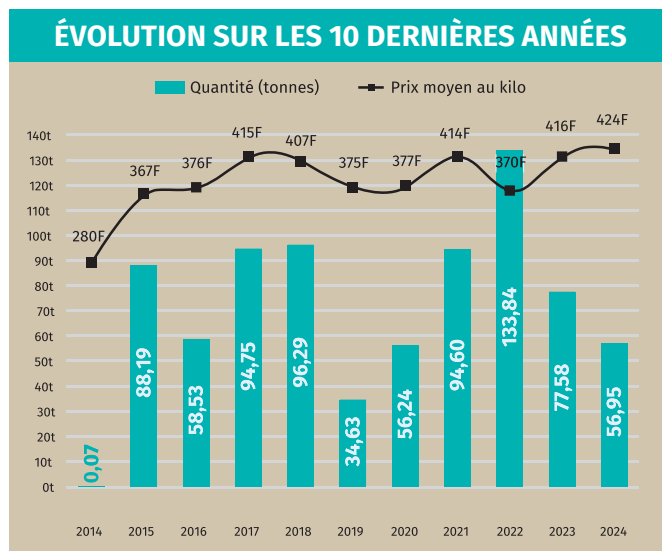
Ainsi, créer du lien et un mode de communication efficace entre les différents acteurs est une priorité pour fluidifier l'intégration des produits locaux dans les cantines. D'autant que tout le monde y gagne : les agriculteurs écoulent leurs produits, l'Ucpa développe son activité et les enfants mangent local. Une problématique parmi d'autres, repérée à Lifou, mais qui s'applique à toute la Nouvelle-Calédonie. « Il y a une vraie motivation de la part des producteurs et des cantines, qui ont conscience qu'il y a un besoin d'avoir plus de produits locaux dans les assiettes, et si possible certifiés », précise François Haas. Un premier pas pour développer cette filière prometteuse et savoureuse, à l'échelle du pays.



Il y a une vraie motivation de la part des producteurs et des cantines, qui ont conscience qu'il y a un besoin d'avoir plus de produits locaux dans les assiettes.

→ MAÎTRISER LES COÛTS POUR STRUCTURER LA FILIÈRE

Un des freins identifiés pour le développement de la filière est la difficulté d'évaluation des coûts de production et de commercialisation. Une première analyse réalisée sur une exploitation semi-mécanisée a permis d'estimer un coût de production de la patate douce à la sortie du champ d'environ 150 francs le kg. Ce chiffre ne prend pas en compte les coûts de commercialisation (transport, stockage, temps passé à la vente, etc.), qui peuvent fortement impacter la rentabilité selon le circuit de vente choisi. Le prix de vente moyen pour le consommateur, qui a évolué de 280 à 424 francs/kg en dix ans (source : marché de gros 2024 - CAP-NC), montre que l'enjeu principal n'est pas de baisser les prix de vente, mais bien d'optimiser l'organisation de la production et de la mise en marché. Pour cela, il est essentiel de réduire les pertes, mutualiser certains coûts logistiques et améliorer la planification des cultures afin de garantir un prix juste pour le producteur tout en restant compétitif pour les acheteurs.



GUIDE DES SERVICES, CLAP PREMIÈRE !

C'est un outil essentiel mis à la disposition des ressortissants, des porteurs de projet et des partenaires du monde agricole. L'édition 2025-2026 du *Guide des services* de la Chambre d'agriculture et de la pêche est désormais disponible dans toutes nos antennes.

Ce guide d'une quarantaine de pages distingue les services individuels et les services collectifs. Au rayon des services individuels, le document recense les services permettant à chaque ressortissant d'administrer et de piloter économiquement ou techniquement son entreprise, tout comme de s'approvisionner, vendre, valoriser ou certifier ses produits. L'innovation et la formation figurent également en bonne place dans cette section qui détaille plus de 60 services en précisant, pour chacun d'entre eux, les coordonnées utiles.

Au titre des services collectifs, cette première édition du *Guide des services* vient rappeler le rôle majeur que joue la CAP-NC dans la représentation et la défense des intérêts des ressortissants, comme dans l'accompagnement

à la structuration et à la dynamique des organisations professionnelles. Accompagnement qui peut prendre un caractère administratif et logistique ou venir s'inscrire dans le cadre d'un renforcement des compétences.

Tous les services recensés dans ce guide sont également consultables, sous une forme dynamique, au sein du nouveau site web cap-nc.nc, via le menu "Nos services" qui s'affiche dans le bandeau en haut de la page d'accueil. Bonne lecture ! Nos équipes sont à votre disposition pour vous rendre... service !

↙ **Le chiffre**
+ de 80
services proposés
par la CAP-NC



Pour consulter la version numérique du *Guide des services*, cliquez sur le QR code



La crise du Covid avait déjà fait bouger les lignes, en favorisant l'émergence de nouveaux canaux d'écoulement des productions agricoles et des produits de la mer. La crise de 2024, sur fond d'émeutes et de destruction d'une grande partie des lieux de vente traditionnels, aura fini de rebattre les cartes.

Producteurs comme pêcheurs ont, depuis, revu leur stratégie de mise en marché.

Marchés, événements, transformation, export, agrotourisme, l'heure est à la diversification tous azimuts !

Mise en marché :

en avant toute !

Le 14 septembre, le grand marché broussard à Ducos a accueilli près de 6 000 visiteurs pour le lancement de l'ambition « Mangeons local ! », portée par la CAP-NC.

MARCHÉS, ÉVÉNEMENTS : AU PLUS PRÈS DES CONSOMMATEURS !

Quand, en octobre 2024, le président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niautou, affirmait sur les antennes d'une radio locale « qu'il ne fallait pas gâcher cette crise », il rappelait que de toutes crises, aussi profondes et dramatiques soient-elles, peuvent naître des changements salutaires, des évolutions positives. La crise de 2024, tragique pour tant d'acteurs économiques, n'échappe pas à cette règle. Elle aura, indirectement, permis une formidable accélération des marchés de proximité.

Après un violent coup d'arrêt de plusieurs mois, du fait des émeutes et de l'insécurité des déplacements, la tendance s'est radicalement inversée au 2^e semestre 2024. Après une période sombre avec zéro marché, on a vu naître ou renaître des marchés traditionnels ou de nouveaux marchés de proximité, pour le plus grand plaisir des producteurs et des exposants comme des consommateurs. À Dumbéa, Bourail, Pouembout, Païta se tiennent régulièrement des marchés de proximité qui ont trouvé leur public. Pour certains d'entre eux, et à la suite d'un conventionnement à la demande des organisateurs, la CAP-NC apporte son expertise pour accompagner le développement et pérenniser ces marchés de proximité, devenus essentiels pour l'écoulement des productions. Si la plupart de ceux qui se tiennent en Brousse demeurent

modestes, par leur taille, avec une dizaine d'exposants chacun, ils n'en ont pas moins trouvé une clientèle fidèle et désireuse d'avoir accès à des produits frais et à bon prix.

À Nouméa, le constat est sans appel. Avec la destruction d'une grande partie des lieux d'écoulement traditionnels (hypermarchés, supermarchés, épiceries...), les marchés ont vu leur fréquentation bondir. Le marché de Ducos, fort de ses 80 exposants et de ses 3 000 visiteurs en moyenne, a retrouvé, dès le 4^e trimestre, sa vitesse de croisière et ne désemplit pas. Cerise sur le gâteau, ce marché dispose d'une seconde édition hebdomadaire. Désormais, chaque mercredi, une cinquantaine d'exposants - ils étaient moins d'une vingtaine lors de la première, le 12 février ! - accueillent plus de 1 000 visiteurs. Voilà un des objectifs opérationnels prioritaires de la CAP-NC atteint !

LE SERVICE RECAP SE MET EN MARCHÉ

Un nouveau service voit le jour à la CAP-NC, le service RECAP (Réseau événements communication animation [et agrotourisme !] promotion). Celui-ci, intégré à la Direction générale, aura la charge de vivifier, densifier, énergiser les marchés, les événements, le réseau Bienvenue à la ferme et, de manière générale, toutes les communications visant à faciliter et promouvoir la mise en marché et l'écoulement des productions des ressortissants de la CAP-NC. Ce service accueillera prochainement un animateur des marchés, dont les missions seront justement de dynamiser le développement des marchés actuels, comme d'appuyer l'émergence de nouveaux marchés.





FOCUS

La commercialisation est l'un des quatre piliers du plan O2P (objectifs opérationnels prioritaires) de la CAP-NC. En effet, la mise en marché est une priorité dans la vie d'une exploitation agricole ou dans une société de pêche. C'est en fait la finalisation de son activité, que l'on soit agriculteur, éleveur ou pêcheur. Quelques exemples de type de commercialisation des produits agricoles et de la mer, bruts ou transformés :

- **Vente directe sur les marchés, son exploitation, les foires, en bord de route ou en ligne ;**
- **Vente en circuit court : restauration, primeurs, magasins de producteurs, coopératives...**
- **Vente en circuit long : grossistes, industriels ou artisans spécialisés en transformation alimentaire, cantines, collectivités, grandes et moyennes surfaces, exportation, etc.**

État d'avancement des objectifs opérationnels prioritaires de la CAP-NC en faveur de la commercialisation



Organiser et pérenniser un second marché brossard hebdomadaire sous la halle de Ducos



Soutenir la création et contribuer à la pérennisation de marchés de proximité en Brousse



Organiser et promouvoir des marchés éphémères, thématiques ou saisonniers



Proposer un service pour accompagner les ressortissants faisant face à des difficultés de commercialisation



Contribuer à la mise en œuvre d'actions export à destination de territoires identifiés



Communiquer sur l'ambition « Mangeons local ! » en mettant en lumière l'intérêt et les bienfaits d'une consommation de produits locaux



Créer un service d'appui technico-commercial interconsulaire pour la transformation des productions agricoles

DES ÉVÉNEMENTS EN VEUX-TU, EN VOILÀ...

Si 2024 a porté un rude coup à certains événements traditionnels, dont les Foires de Bourail, Pouembout et Koumac et la Foire des îles, toutes annulées, elle aura en revanche vu l'émergence d'un nouvel événement, le Royal Caledonia Show, dont la première édition, début décembre, aura rencontré un succès retentissant avec près de 20 000 visiteurs. Et la 2^e édition de CAP sur la pêche (lire encadré) est venue confirmer l'intérêt des consommateurs pour ces événements lors desquels il est possible de faire le plein de produits locaux de qualité. L'attrait pour ces manifestations ponctuelles ne se démentira pas cette année. Outre ces événements dont les éditions 2025 devraient être programmées, on peut espérer le retour au calendrier de certaines foires.

Et la CAP-NC s'active pour remettre sur pied deux événements particulièrement appréciés par ses exposants comme par les chalands.

→ **Au premier semestre** devrait se tenir une 2^e édition du grand marché brossard, après une première, en septembre dernier, qui avait vu près de 6 000 personnes arpenter ses allées.

→ **Le second semestre**, début octobre, devrait voir le retour au calendrier du Grand marché paysan, espéré du côté de La Foa, auquel sont particulièrement attachés les membres du réseau Bienvenue à la ferme.

Autant d'occasions pour les dizaines d'exposants concernés (et plus encore cette année possiblement !) d'écouler produits frais et produits transformés !



LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE, UN ENJEU D'AVENIR

La transformation alimentaire est un marché en pleine expansion en Nouvelle-Calédonie. Elle offre aux agriculteurs et aux pêcheurs de nouvelles opportunités en termes d'écoulement de leurs produits et de diversification de leurs activités et leur assure des revenus complémentaires.

Les atouts de la transformation alimentaire sont nombreux : ouverture de nouveaux marchés, comme les cantines, les collectivités, l'industrie agroalimentaire ou le secteur de la restauration, étalement des ventes tout au long de l'année et régulation de la production, création de valeur ajoutée et amélioration par conséquent des revenus, croissance de l'emploi, etc. Mais qu'entend-on exactement par transformation alimentaire ? Il s'agit de modifier des produits bruts via un ensemble de processus techniques afin d'obtenir des produits destinés directement à la consommation. Par exemple, les tubercules (patates douces, ignames, manioc, etc.) coupés et épluchés, vendus en poche sur un marché, la squash nettoyée, découpée, ensachée sous vide et surgelée, la préparation de poissons fumés, saucissons, confitures ou achards, la confection de plats préparés... La transformation couvre une activité très large et concerne de nombreux secteurs économiques.

STRUCTURER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Comme l'explique Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC, « se lancer dans la transformation alimentaire ne s'improvise pas. Il faut appuyer son projet sur un modèle économique qui définit les produits à transformer, le volume minimal, l'organisation du travail, les débouchés et la rentabilité ». En effet, investir dans un atelier ou dans l'acquisition d'outils sera profitable s'ils fonctionnent régulièrement et sur la durée.

Dans le cadre de l'ambition « Mangeons local ! », la CAP-NC soutient activement le développement et la professionnalisation du marché de la transformation, « d'autant plus que les agriculteurs et les pêcheurs sont le premier maillon de la chaîne », rappelle Arnaud Jarossay du pôle Appui aux ressortissants. « Qu'elle soit artisanale ou industrielle, la transformation alimentaire doit être une démarche collective. C'est pourquoi nous travaillons notamment en collaboration avec la CMA et la CCI pour pouvoir mettre en relation tous les acteurs concernés et tendre progressivement vers la structuration et la professionnalisation du secteur », développe la responsable du pôle Alimentation.



ACCOMPAGNEMENT DE LA CAP-NC À LA COMMERCIALISATION

Les agriculteurs qui rencontrent des difficultés pour écouler leur production peuvent consulter l'**annuaire d'appui à la commercialisation des fruits & légumes** réalisé par la CAP-NC, en partenariat avec l'Ifel (Interprofession fruits et légumes). Mis à jour régulièrement, il liste les contacts des colporteurs, grossistes, coopératives, groupements professionnels, restauration collective et marchés de proximité réguliers de tout le territoire.

→ Pour télécharger l'annuaire, rendez-vous sur cap-nc.nc et cliquez sur l'onglet "se documenter"

Pour rester informé sur les indices de prix de fruits et légumes, la Chambre adresse par mail à ses ressortissants chaque vendredi les mercuriales pour le marché de gros.

→ Contact : mdg@cap-nc.nc

La mise en marché est essentielle pour la pérennité et la rentabilité de son exploitation ou de sa société de pêche et doit être abordée dès l'installation. Aussi, les porteurs de projet peuvent faire appel à la cellule économique de la CAP-NC pour la réalisation de leur budget prévisionnel. Ils pourront estimer leurs coûts de production et le prix de revient et ainsi calculer le prix de commercialisation le plus juste possible. Pour en savoir plus, une fiche technique sur les coûts de production est publiée dans ce N° page 40.

→ Renseignement : pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60
poleressortissant@cap-nc.nc

Le service Signes d'indentification de la qualité et de l'origine propose aussi un appui à la commercialisation des producteurs certifiés.

→ Pour en savoir plus, voir l'article page 38.

LA VENTE EN LIGNE, UNE PRATIQUE À DÉVELOPPER

Si de plus en plus de producteurs ou d'organisations professionnelles recourent aux réseaux sociaux pour communiquer et valoriser leurs produits, peu d'entre eux utilisent internet pour vendre en ligne. Et pourtant, même si le marché local reste modeste, d'autant plus en cette période où l'économie s'est fortement dégradée après les émeutes de 2024, la chute de la consommation et le départ de milliers de personnes, la commercialisation via le web est forcément amenée à se développer, notamment pour répondre aux nouveaux modes de consommation et fidéliser les clients. Si elle permet d'élargir sa clientèle et de diversifier ses revenus, la vente en ligne favorise aussi les circuits courts en limitant le nombre d'intermédiaires et promeut les produits locaux.

Arnaud Jarossay souligne que l'ouverture du marché de Ducos le mercredi après-midi répond à une demande des agriculteurs et des pêcheurs qui avaient des difficultés pour livrer leurs clients (particuliers et professionnels) pendant la période des émeutes et voulaient disposer d'un click & collect pour leurs



marchandises. « Les producteurs pourraient aussi vendre en ligne et disposer d'un lieu de dépôt avec un point de retrait à Ducos. C'est un projet à l'étude. »

Pour soutenir le développement de la vente en ligne, la CAP-NC pourrait relancer la plateforme produitsfrais-agriculture.nc, qui avait vu le jour lors de la crise du Covid et permettait aux producteurs de vendre leurs produits frais aux particuliers. Pour l'étendre aux acheteurs professionnels (collectivités, grossistes, distributeurs, cantines, industriels...), elle bénéficierait de l'expertise de la chambre polynésienne (Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire) qui anime un site équivalent, matete.pf, action envisagée dans le cadre de la Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique (FED-CAPP).



Ces dernières années, de plus en plus de Calédoniens, professionnels ou amateurs, se sont lancés dans l'apiculture, et parallèlement la consommation a ralenti. Résultat, le marché local est saturé et les producteurs cherchent de nouveaux débouchés. Dans le cadre de la Charte apicole, le groupe de travail miel & commercialisation pourra aborder la possibilité d'exporter le miel local avec les professionnels. À suivre...



LE RÉSEAU BIENVENUE À LA FERME

Rejoindre le réseau permet aux agriculteurs et aux éleveurs de s'ouvrir de nouveaux débouchés et de diversifier les sources de leurs revenus, tout en valorisant à la fois la qualité et la diversification des produits frais locaux. Les membres de Bienvenue à la ferme peuvent vendre directement leurs produits bruts ou transformés par leur soin soit sur leur exploitation, soit lors de marchés paysans organisés par le réseau trois ou quatre fois par an. Une belle opportunité de favoriser la relation entre producteurs et consommateurs et de promouvoir les circuits courts !



Renseignements :
Bienvenue à la ferme
 Antenne de Bourail de la CAP-NC
 Tél. : 44 23 48 / 79 36 10
 bienvenuealaferme@cap-nc.nc



MANGEZ VIVEZ fermier
 VENTE DE PRODUITS FRAIS
 ET ACCUEIL À LA FERME

L'EXPORT UN OUTIL DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'excellence des produits locaux peut être mise en valeur grâce à l'exportation. Elle concerne les filières qui produisent des volumes supérieurs aux besoins du marché calédonien, comme la pêche hauturière, l'aquaculture ou la squash, mais aussi les marchés de niche comme les holothuries. Accroître les exportations contribue à ouvrir de nouveaux circuits de commercialisation et participe au développement économique du territoire.



Chaque année, environ 500 tonnes de thon sont exportées vers l'Europe et l'Asie.

Si la priorité de la CAP-NC est de bien et mieux nourrir les Calédoniens en soutenant l'ambition « Mangeons local ! », elle œuvre aussi pour valoriser la qualité de la production calédonienne à l'international pour les filières en capacité d'exporter. Denis Labiau, responsable du pôle Pêche et référent export à la CAP-NC, rappelle qu'« il y a un vrai potentiel en Calédonie, surtout étant donné le contexte actuel de récession économique qui a provoqué une chute de la consommation locale. De nombreux producteurs rencontrent des difficultés pour écouler leurs marchandises ». L'exportation peut être une solution, mais nécessite la mise en place d'une stratégie sur la durée, que ce soit en termes de pays ciblés, volumes de production stables, logistique, coûts, fret, réglementation, droits de douane, etc. Plusieurs projets sont à l'étude comme l'export du miel porté par la chambre, la viande bovine par l'Ocef, le renforcement des échanges avec les

pays voisins du Pacifique, et plus particulièrement avec la Polynésie française et Wallis-et-Futuna toujours dans le cadre de la nouvelle FED-CAPP...

Un conseiller économique de la CAP-NC peut accompagner les entreprises qui veulent développer un projet à l'international. Membre de NCT&I (New Caledonia Trade Invest), la chambre collabore avec le cluster sur les conditions d'entrée en matière de législation douanière, sanitaire et fiscale d'un produit, la réglementation et les normes à respecter. Elle travaille également avec la CCI qui représente Team France Export, spécialiste du sujet.



Contact NCT&I :
tél. 23 07 96 - secretariat@ncti.nc

Contact CCI, Candice Levet :
tél. 24 42 89 - c.levet@cci.nc

Quelques chiffres

En 2024, la Nouvelle-Calédonie a exporté :

→ 1 500 tonnes de produits de la mer et de l'aquaculture dont 500 tonnes de thon et près de 900 tonnes de crevettes

→ 920 tonnes de squash

Les principaux pays destinataires : la Corée du Sud, la France, la Chine et le Japon

Sources : Isee-NC



CAP SUR LA PÊCHE 2025 : L'ANNÉE DE LA MER !

Après deux premières éditions particulièrement réussies, cet événement s'inscrit durablement dans le calendrier des événements annuels qui comptent et qui viennent autant favoriser les métiers de la pêche que l'écoulement des produits de la mer. Et quelle reconnaissance pour cet événement que son inscription au calendrier national des événements bénéficiant du sceau *La mer en commun* ! 2025 est en effet l'année de la Mer pour tous les territoires français. En Nouvelle-Calédonie, seuls deux événements bénéficieront de ce label, *New Caledonia Groupama race*, course à la voile autour de la Grande Terre, et CAP sur la pêche, un événement sorti de terre en 2023, à 100 % tourné vers la mer, géré, piloté et animé par la CAP-NC, en partenariat avec de nombreux partenaires, dont les organisations professionnelles de la pêche.

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

Contactez-nous !



Construisons notre pays, économisons l'énergie



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole



ESQ
Etablissement de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



Disponibles
dans nos 2 magasins

PLASTINORD

TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEBOUT

OFFRE EXCEPTIONNELLE

JUSQU'À

-12%*



Photo non contractuelle

Mais aussi!

OFFRES DE DÉFISCALISATION
JUSQU'À -37%

Contactez Christophe
au 77 18 14

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

*Sur une sélection de produits. Voir conditions en magasin. Dans la limite des stocks disponibles.

41.47.00

CIPAC
Industrie

CIPAC Industrie NC www.cipac-industrie.nc

**EN
BREF**



Filières bovine et ovine

Santé et alimentation des troupeaux

Initié pendant le projet PROTEGE, le développement du concept d'approche globale de la santé des ruminants est toujours en cours. Sur la base d'un réseau d'élevages identifiés, en partenariat avec des éleveurs de bovins, techniciens et vétérinaires, il est prévu de mesurer des animaux, les sols et les plantes fourragères en vue d'un travail d'audit des exploitations. Toutes ces activités ont aussi vocation à servir de support de formation pour les acteurs locaux dans un second temps. Les travaux seront menés, tout au long de l'année, sur des productions bovine et ovine. L'activité est intense en cette saison de vêlage et de mise à la reproduction, période clé pour la performance d'un élevage à l'herbe.

Filières avicole et ovine

Favoriser la mise en place d'abattoirs de proximité

La restitution de l'enquête sur les pratiques d'abattage et de commercialisation pour les filières avicole et ovine par l'Ocefa aura lieu lors des assemblées générales du Syndicat de la qualité avicole (3 avril) et du Groupement des éleveurs de petits ruminants (fin avril). Les travaux vont se poursuivre en collaboration avec le Sivap (service d'Inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) pour éditer des guides de bonnes pratiques pour l'abattage et la transformation dans ces filières.



Vente annuelle de bovins à Nessadiou



Le pôle Élevage de la CAP-NC a organisé, jeudi 27 mars, sa vente annuelle de bovins à Nessadiou. Les éleveurs ont pu acquérir des taureaux Belmont Red et Limousins ainsi que des vaches gestantes Limousines.

Développer la filière crevettes

Le projet porté par le Cluster maritime sur le développement d'une filière aquacole durable en Calédonie a été finalisé en collaboration avec le groupement des fermes aquacoles.



Cinq axes majeurs ont été retenus :

- Soutenir le programme de sélection génétique et de préservation de la souche de crevette ;
- Former les acteurs aux techniques récentes de l'écloserie et accroître la production de post larves ;
- Tester de nouveaux ingrédients locaux pour la fabrication d'aliments pour les crevettes ;
- Faire monter en compétence les professionnels et les employés via l'intégration de la filière dans les parcours scolaires agricoles et le renforcement des liens avec les instituts techniques et les associations de producteurs en Europe, en Australie et en Asie ;
- Soutenir la diversification pour la production de picots en bassin.

Ce projet vise aussi à mettre en place une stratégie en faveur du développement durable de l'aquaculture en augmentant les emplois, en assurant aux consommateurs la disponibilité de produits sains, sûrs et de qualité, et en promouvant des normes élevées en matière de santé et de bien-être des animaux, afin de garantir une activité respectueuse de l'environnement. Premier objectif à court terme : retrouver une production locale de crevettes de 2500 tonnes/an.



49.000 F TTC
au lieu de 59.500 F TTC

PROMOTION

jusqu'au 31 mai 2025

INGCO
Make The World In Your Hands

**SÉCATEUR
SUR BATTERIE**

COUPE
Ø 20 - 30 mm



19.000 F TTC
au lieu de 24.156 F TTC

2 Ah

+



x1

Réf. 170719

**TONDEUSE
CUT & CATCH**

MOTEUR
Briggs & Stratton

4 TEMPS



COUPE

HAUTEUR 11 - 75 MM

LARGEUR 46 CM

VICTA

Réf. 903392

☎ 27.47.22

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE

www.QUINCAILLERIE.NC

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

SUIVEZ-NOUS



**POMPEZ L'EAU, CAPTEZ LE SOLEIL !
UNE INSTALLATION 100% SOLAIRE, SIMPLE ET RAPIDE.**

Construisons notre pays, économisons l'énergie

**POMPAGE
SOLAIRE**

Installation
simple et
rapide

100%
solaire



PHOTOS NON CONTRACTUELLES



SOROCAL

64, Avenue de la Baie de Koutio
Ducos - Nouméa



Tél. 24 17 80
www.sorocal.nc



LA PROVENDE EN NOUVELLE-CALÉDONIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES



La provenderie est un secteur incontournable en Calédonie : elle représente un poids économique important et est source d'emplois. Si les éleveurs de toutes les filières confondues la connaissent bien, elle est pourtant peu connue des autres acteurs du secteur agricole. Alors focus sur les enjeux et les perspectives de cette filière agroalimentaire.

« Aujourd'hui dans le monde agricole et plus particulièrement dans l'élevage, souligne Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, nous sommes face à trois enjeux d'importance : la génétique, la santé et l'alimentation animales. Les provendiers sont donc des acteurs importants pour l'élevage, notamment en matière d'alimentation, mais aussi de santé et de performance des animaux. » Que ce soit pour les porcs, les bovins, les poules ou encore les crevettes, manger bien, c'est un gage de production de qualité.

UNE SCIENCE DE L'EXACTITUDE : DES RECETTES ADAPTÉES

Et ce n'est pas si facile de faire « de bonnes recettes » pour les animaux. C'est une véritable science qui prend en compte de multiples paramètres : l'espèce, l'âge, l'environnement, le climat, la santé, la disponibilité des matières premières, la réglementation... « C'est une science de l'exactitude, précise Yves Jean-Baptiste, directeur général du groupe Saint-Vincent. Nous faisons appel à des spécialistes externes, mondiaux (Nouvelle-Zélande, Australie, Métropole), pour que les recettes répondent au mieux aux besoins des éleveurs et de leurs animaux. Nous avons plus de 100 matières premières pour 100 produits finis, avec plus de 70 recettes. » Dominique Vouille, directeur général délégué de la SICA, poursuit : « Ce sont des produits élaborés presque à la carte, répondant à chaque problématique. C'est une constante adaptation aux marchés, à l'environnement, à l'animal, à son cycle de reproduction, à sa santé. Par exemple, les produits sont parfois différents en période chaude et humide, puisque le comportement des animaux varie. La



De nouvelles installations pour la provenderie de Saint-Vincent : pont à bascule et trémiés de remplissage pour faciliter l'approvisionnement par camion.

chaleur peut leur faire perdre l'appétit et dans ce cas nous utilisons des prémix naturels' pour stimuler leur appétit. Aujourd'hui, il y a donc une multiplicité d'aliments pour la nutrition animale et les gammes sont variées : pour le poulet à croissance rapide ou lente, pour les poules pondeuses, les porcelets, les mères qui n'ont pas assez de lait, les petites, les grandes ou les grosses crevettes, etc. Composition des farines, diamètres et types des granulés, chaque animal y trouve son compte...

UN MÉTIER DE GRANDE TECHNICITÉ : UNE INNOVATION CONSTANTE

« C'est un métier avec une grande technicité et expertise, ajoute Dominique Vouille, qui nécessite de la recherche et de l'innovation en permanence. Le budget est important [7 à 8 millions par an], pour tester de nouvelles formules, des nouveaux ingrédients qui améliorent

notamment la santé et la performance animales et pour faire des contrôles. » « C'est pourquoi aujourd'hui les éleveurs, relève Yves Jean-Baptiste, sont de moins en moins nombreux à produire eux-mêmes l'alimentation de leur élevage. Ils se concentrent sur leur métier d'éleveur, qui lui aussi est de plus en plus complexe, et font appel aux provendiers pour une alimentation précise, optimisée et adaptée. » Et même si cela a un coût. Un coût qui d'ailleurs ne cesse d'augmenter, malgré une réglementation et un contrôle des prix par le gouvernement.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE : DES SOLUTIONS LOCALES

Depuis la crise mondiale (Covid et guerre en Ukraine), les coûts des matières premières ont explosé, « sans compter, constate Yves Jean-Baptiste, les coûts d'énergie, de fret, le poids des devises, notamment du dollar² ». « Un aliment



« Les recettes pour l'alimentation animale sont très élaborées, avec l'utilisation de nouvelles technologies », précise Dominique Vouille de la SICA

© GAP-NC - GI

c'est cher pour les éleveurs, précise Dominique Vouille, mais c'est aussi cher pour nous : 75 % du coût provient des matières premières que nous devons importer. »

Trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en matières premières est donc un véritable enjeu. Les deux provendiers en sont convaincus et incitent à la production locale. « Les solutions sont ici, en Nouvelle-Calédonie. Plus on s'affranchit de l'import, plus on sécurise notre système et nos élevages. Il est important d'avoir une autonomie alimentaire que ce soit pour l'homme, mais aussi pour l'animal. » D'autant que l'augmentation de ces coûts met en difficulté certains élevages, notamment de porcs. « L'avenir des provendiers calédoniens est lié à celui des éleveurs, précise Dominique Vouille. Il est donc essentiel de développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du secteur en cherchant des nouvelles pistes locales. »

UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL : DE NOUVELLES PERSPECTIVES

C'est un enjeu économique, mais aussi un enjeu environnemental et éthique. « Il est important pour nous de privilégier l'achat de matières dans le respect du développement durable. » Par exemple pour l'aquaculture, il s'agit de respecter l'écosystème, « de ne pas vider la mer pour faire des farines

marines. C'est d'ailleurs l'objectif de la certification ASC [gestion responsable, durable et éthique de l'aquaculture] qui anime la filière crevette et les provendiers. » Ainsi plusieurs projets ont été développés et certaines start-up calédoniennes : farine d'insectes, de déchets de poisson, algues... (Voir encadré) Par ailleurs, la sécurité alimentaire est un axe fort pour ces deux provendiers, qui ont chacun leur laboratoire. Stéphanie Bailly, responsable qualité de la provenderie de Saint-Vincent, précise que « les plans de contrôle se renforcent. Ils portent sur deux aspects : les matières premières et les produits finis. Chaque produit est référencé méthodiquement afin d'assurer une traçabilité complète de sa composition. Des analyses chimiques, microbiologiques, ainsi que des tests spécifiques sont réalisés pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire des produits ».

La provende est donc une filière importante en Nouvelle-Calédonie, « qui doit être connue et soutenue, souligne Vincent Galibert. Elle est porteuse d'enjeux considérables pour le développement durable, la sécurité et l'autonomie alimentaire, mais aussi pour le maintien de nos élevages ».

¹ Les prémix sont un mélange sur mesure de vitamines, minéraux, oligo-éléments et autres additifs pour répondre spécifiquement aux besoins nutritionnels des animaux.

² De nombreuses matières premières sont achetées en Inde, en Amérique du Sud, en Australie...

FOCUS

Deux provendiers en Calédonie

Ce sont les deux fournisseurs d'alimentation animale pour les éleveurs et les particuliers.

→ La provenderie de Saint-Vincent à La Tamoia

Créée en 1975 • 21 salariés • 18 000 tonnes d'aliments pour l'élevage

→ SICA-NC (Société industrielle commerciale et agroalimentaire) à Boulouparis

Créée en 1981 • 28 employés • 21 000 tonnes de produits pour animaux par an



DES INITIATIVES LOCALES POUR LIMITER LES IMPORTATIONS

Les provendiers travaillent avec différents partenaires et le CTA (Centre technique aquacole) pour accompagner des projets innovants afin de compenser l'importation de matières premières et sécuriser les systèmes économiques et environnementaux.

→ **La start-up Recyf** a mis en place une filière de traitement de déchets de poisson des pêches hauturières et des pêches du marché. Ces nouveaux ingrédients pour la farine marine de crevettes permettent de limiter les importations de matières premières, notamment en provenance d'Amérique du Sud.

→ **La start-up Néo-fly** travaille actuellement sur un projet de larves de mouches locales pour faire de la farine d'insectes que l'on pourra retrouver dans les farines d'aliments pour animaux ou même dans nos farines. Le projet d'usine est prévu dans deux ans.

→ **Autre projet calédonien qui est à ses prémices : la production d'algues** qui pourrait servir à la composition d'aliments tant pour les animaux que pour les hommes, comme la spiruline.

EN
BREF

Journée technique

La patate douce : du champ aux assiettes de nos cantines



Les 4 et 5 mars, la CAP-NC a organisé deux journées, à Lifou, autour de la patate douce afin d'identifier les besoins, les attentes et les freins liés au développement de la filière (voir article en page 10). De nombreux partenaires étaient présents : l'Interprofession fruits et légumes (Ifel), la province des Îles, la Sodil, le Centre des tubercules tropicaux de l'Adecap ou encore l'association Agir. Une trentaine de personnes, essentiellement des producteurs, y ont participé. La première journée était consacrée aux besoins des cantines et à l'organisation à mettre en place par les producteurs et l'Ucpa pour y répondre. La seconde abordait les aspects techniques de production, avec un focus sur l'agroforesterie animé par la CAP-NC et Agir.

Projet Metalica Aliment, quels métaux dans les aliments calédoniens



Le CNRTEC (Centre du Nickel) a financé une étude coordonnée par

l'IAC afin d'évaluer les concentrations en éléments métalliques dans les ressources alimentaires de Calédonie. Bien que le territoire soit connu pour les concentrations naturellement élevées en nickel et chrome de ses sols, peu de données existaient sur leur présence dans la production alimentaire locale. Or, selon les caractéristiques des sols ou des pratiques agricoles, ces éléments peuvent être transférés dans les denrées agricoles à vocation alimentaire. Des échantillonnages et des analyses ont donc été réalisés sur les ressources végétales et animales, en collaboration avec les agriculteurs et les éleveurs. Les ressources aquatiques d'estuaire et d'eau douce ont aussi été étudiées. Ce projet constitue une première étape clé pour comprendre et maîtriser la qualité des produits agricoles locaux. En intégrant ces résultats, producteurs et agriculteurs peuvent anticiper les défis réglementaires et environnementaux, tout en valorisant une production saine et maîtrisée.

Pour consulter le projet Metalica Aliment, rendez-vous sur cnrt.nc

Pour en savoir +, contactez le CNRTEC : tél. 28 68 72 - cnrt@cnrt.nc

Importer des semences

Pour importer des semences, une demande de permis doit être effectuée auprès du Sivap : davar.sivap-permis.phyto@gouv.nc. Il est à noter que pour les semences maraîchères, il faut contacter le Sivap pour connaître les espèces autorisées ne nécessitant ni mention, ni traitement phytosanitaire. L'importation est possible dans la limite de 10 sachets commerciaux de 10 g maximum chacun. L'emballage doit attester de l'absence d'OGM ou à défaut une attestation "sans OGM" de nature commerciale doit accompagner la marchandise. Il faut cependant vérifier si les espèces sont protégées par la convention de Washington : checklist.cites.org

Pour en savoir +, rendez-vous sur davar.gouv.nc

L'horticulture pour tous

Le tournesol mexicain

(*TITHONIA DIVERSIFOLIA*)

Facile à reconnaître avec ses grandes fleurs jaunes, le tournesol mexicain est apprécié pour sa croissance rapide et sa capacité à produire beaucoup de biomasse. Il est utilisé localement comme arbre support en agroforesterie et pour améliorer la fertilité des sols grâce à un apport important de matière organique. Il attire également les pollinisateurs et participe à la gestion des adventices grâce à son effet couvrant. Attention toutefois à bien le maîtriser, car il peut devenir envahissant sans un entretien régulier. Pour réussir sa production, les boutures s'enracinent facilement et la croissance est rapide. Une taille régulière favorise la ramification et permet d'avoir plus de matière pour le paillage ou le compost.



Le secteur du cacao se développe

Afin de structurer la filière cacao, le pôle Végétal de la CAP-NC, accompagné de René Wacapo, élu à la chambre, et ses partenaires - le réseau Pifon (Pacific Island Farmers Organisation Network), la DDEE et le Gapce pour la province Nord, le Cadrl pour la province des Îles -, sont allés à la rencontre des producteurs de cacao pour échanger sur leurs projets. L'objectif est de définir comment les accompagner au mieux pour consolider un modèle économique durable. Après une conférence organisée à Lifou début mars en collaboration avec Biscochoc, les équipes se sont rendues sur la côte Est, de Pouébo à Houaïlou en passant par Poindimié, du 18 au 21 mars.



RAVAGEURS DES CULTURES

→ Le scarabée rhinocéros ou *Oryctes rhinoceros*

Coléoptère opportuniste. Les adultes se nourrissent en majorité de palmiers, et en particulier du cocotier. Les larves font leur cycle dans la matière organique en décomposition, comme des tas de compost ou de fumier, du bois mort au sol ou sur pied (notamment de cocotier), etc.

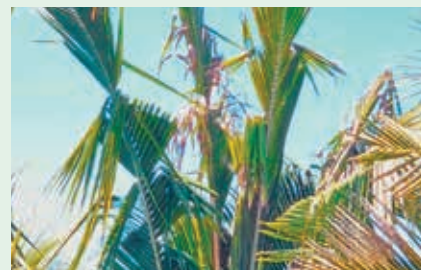
Info chok : actifs la nuit, les adultes sont attirés par les lumières artificielles.



Larves



Adulte



Dégâts sur feuille de cocotier

© CAP-NC - N. Hugot et D. Kotopeu

FOCUS



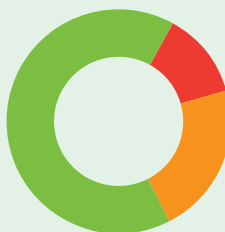
Consultez directement
-Phytone-
application web dédiée
à la santé des cultures,
scannez le QR code.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DU SCARABÉE RHINOCÉROS SUR LA GRANDE TERRE DEPUIS 2019



Légende de la carte :

21 communes indemnes
65,6 %



4 communes infestées
12,5 %
7 communes impactées
21,8 %

Info basée sur les observations terrain de 2019 à 2025

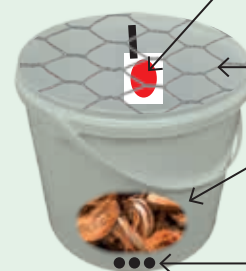
→ Modélisation de la progression du ravageur *Oryctes rhinoceros*, par commune, en Nouvelle-Calédonie (arcgis.com)

PHYTO SOLUTIONS AUTORISÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE SUR *ORYCTES RHINOCEROS*

Cultures	Biocontrôle	Accès
<p>Traitement des gîtes larvaires dans les tas de compost</p>	<p>PPUA : ORY-X (<i>Metarhizium anisopliae</i>)</p>	<p>Certiphyto NC 1</p>
<p>Piège à accrocher sur palmier ou cocotier</p>	<p>Phéromone : ORYCTALURE (attractif) → 2 à 3 pièges par hectare espacés de 500 mètres → Accrocher le seau à environ 2-3 mètres du sol → Vérifier le piège tous les 15 jours → Détruire les spécimens piégés</p>	<p>En vente libre</p>

→ Liste des fournisseurs agréés PPUA Info n°53.pdf (cap-nc.nc)

Confection d'un seau piège blanc de 10 à 15 litres



Phéromone ORYCTALURE :

- accrocher à l'intérieur
- mettre une plaque anti soleil sur le grillage
- à changer tous les 1-3 mois

Grillage de 30 mm pour que l'adulte puisse passer

Matière végétale : bourre de coco en décomposition pour le retenir

Percer le fond pour évacuer l'eau de pluie

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur davar.gouv.nc, rubrique "protection des végétaux"

L'autonomie alimentaire comme objectif!



Nom : Vaimoana Fogliani

Âge : 40 ans

Activité : directeur d'exploitation du Lycée Michel-Rocard depuis février 2024

Où : Pouembout

Et aussi : en couple, 3 filles



avec un cordeau, une pelle et une pioche dans les mains.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

D'être né sans terre, sans expérience en agriculture et d'avoir dû travailler durement pour en arriver où je suis. J'ai pu acquérir un terrain et y travailler la terre. Cela m'a permis de mieux appréhender les défis techniques de l'agriculture, comme la dureté du travail. Et je remercie ma femme de continuer à m'accompagner dans ma passion.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

De ma période comme technicien agricole en maraîchage et tubercules tropicaux pour le compte des provinces Nord et Sud. Je suis profondément reconnaissant envers tous les agriculteurs avec qui j'ai eu le privilège de travailler et d'échanger au cours de ces années-là, ainsi qu'envers les collectivités qui m'ont offert l'opportunité d'acquérir toutes ces connaissances et ce savoir.

Quels est votre rêve professionnel le plus fou ?

Atteindre la pleine autonomie alimentaire au sein du lycée Michel-Rocard grâce à notre exploitation agricole et aux autres productions du territoire. Avec 1 000 repas par jour à la cantine, il y a de quoi faire !

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous est utile ?

C'est un véritable partenaire, que ce soit au niveau des productions maraîchères, de l'élevage et de la plateforme machinisme. Je travaille en étroite collaboration avec les équipes. Je remercie particulièrement l'équipe du GDS-A pour l'accompagnement en élevage bovin, comme Lorenzo Zinni de la PMA, pour son expertise et sa disponibilité.

Quel est votre bien professionnel le plus précieux ?

Notre sol ! C'est un mix de vertisol, de glaise et de terre à niaoulis. Ce n'est pas le meilleur de Nouvelle-Calédonie mais sur les 12 derniers mois, nous sommes parvenus à produire 3 tonnes destinées aux assiettes de nos lycéens.

Combien de temps avez-vous été ressortissant de la CAP-NC ?

De 2016 à 2023, au sein de la SCA Tehvai.

Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer ce métier ?

J'étais destiné à finir derrière un fourneau, mais le lycée Escoffier n'a pas voulu de moi ! Heureusement, ma grand-mère, grande cuisinière, était aussi passionnée d'horticulture et m'a transmis cette passion dans mon enfance. Je me suis réorienté vers le lycée de Pouembout, pour un BEP agricole, et ça a été une véritable révélation pour moi. Après un BTS Horticulture passé dans l'Hexagone, j'ai intégré les effectifs des provinces Sud puis Nord, comme technicien en maraîchage et tubercules tropicaux, de 2007 à 2023.

Avez-vous autour de vous un proche qui a fait figure de modèle ?

Ma grand-mère, Mamie Fogliani, qui m'a élevé et qui me manque énormément, et mon père, aussi, Pascal Fogliani dit Kalou, pour sa sagesse et son humilité.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Le contact avec la terre, mais aussi le défi constant de répondre aux différentes problématiques liées aux contextes pédoclimatiques et socioéconomiques de notre exploitation et de notre territoire.

Quel métier auriez-vous aimé exercer ?

Cuisinier dans ma table d'hôtes demeure un projet pour mes vieux jours !

Qu'aimeriez-vous transmettre à des jeunes ?

Surtout la dureté du travail, car il y a un véritable fossé entre conduire un tracteur et se retrouver simplement



PROMOS JUSQU'AU 31 MAI 2025



MOTEUR HONDA

Venez découvrir en magasin l'ensemble de notre gamme !

UNE GAMME FAITE POUR LES PROS

De 1 à 12 kVA !



A PARTIR DE : **78 900 FTTC**



CONSTRUISSONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

Photo non contractuelle.

Tel. 28 15 58 • SAV. 28 07 63

www.ducos-quincaillerie.nc

41 95 30

44 35 78

42 55 42

47 62 78



MUTUELLE DU NICKEL

VOTRE MUTUELLE SANTÉ



☎ 26 60 40

servicefichiers@mdn.nc

Vous êtes **agriculteurs, pêcheurs, éleveurs** ou **fournisseurs** et vous souhaitez assurer vos salariés en MUTUELLE santé ?

La MDN est ouverte à toutes les entreprises, quel que soit le secteur !

NOS ATOUTS

- ◆ Remboursements des frais médicaux selon 3 formules*, Simple, Clair et Nickel
- ◆ Implantation sur Nouméa, Koné et la Foa
- ◆ Cabinets dentaires et d'ophtalmologie
- ◆ Centres les Opticiens et Audition Mutualistes

* tarif 2025 : Simple : 3370 F, Clair : 4670 F, Nickel : 5970 F par bénéficiaire et par mois

LA FILIÈRE FRUITIÈRE EN ZONE DE TURBULENCE

Unique producteur de greffons d'agrumes et d'avocat, l'IAC n'est actuellement plus en mesure de fournir les pépiniéristes. Face à cette menace pour l'équilibre de la filière fruitière locale, les professionnels, la CAP-NC et les provinces s'organisent.

Depuis 35 ans, la filière fruits locale dépend directement du matériel végétal produit par la station fruitière de l'Institut agronomique néo-calédonien, à Pocquereux. Lieu d'expérimentation et de recherche, cette station assure l'approvisionnement des pépiniéristes des trois provinces en greffons certifiés sains sur un large panel variétal, notamment d'agrumes et d'avocats. Premier maillon de toute la filière, l'IAC connaît néanmoins, et depuis plusieurs années, des difficultés structurelles croissantes. Au point, aujourd'hui, de ne plus être en mesure de fournir les pépiniéristes en matériel végétal sain, et ce pour une durée indéterminée. Cette décision, communiquée aux professionnels fin 2024, a semé l'inquiétude. L'absence de greffons pourrait en effet compromettre la saison des greffes et menacer directement l'équilibre économique des pépiniéristes susceptibles d'essuyer des pertes importantes à très court terme.

PRIORITÉ AUX GREFFONS D'AGRUMES

Face à cette situation, les professionnels, la CAP-NC et les provinces s'efforcent, depuis début janvier, d'identifier des solutions alternatives pour éviter cet écueil. « Une réunion, organisée dans les locaux de la CAP-NC le 26 février, a permis de poser les jalons d'un plan d'action à court, moyen et long termes », explique Sophie Tron, responsable du pôle Végétal de la CAP-NC. Il s'agit, dans un premier temps, de gérer l'urgence relative à la fourniture en greffons d'agrumes de bonne qualité sanitaire et agronomique avant la fin de la saison de greffage 2025 (fin mars), soit un besoin d'environ 16 000 greffons. « Pour y parvenir, il a été décidé d'exploiter les parcs à bois existants chez certains pépiniéristes », détaille Sophie Tron. Afin d'assurer la qualité variétale et sanitaire des



Porte-greffes d'agrumes en attente de greffage

greffons récoltés ainsi que leur traçabilité, les arbres mères sont actuellement géoréférencés, échantillonnés et analysés par un laboratoire de La Réunion, puis indexés. Menée conjointement par la province Sud et la CAP-NC, cette mission vise notamment à prévenir le risque de diffusion du virus de la tristeza des agrumes.

SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

L'urgence suivante concernera le greffage des avocats, dont le calendrier est un peu plus souple que celui des agrumes. Pour cette culture, aucune

solution alternative n'est possible. C'est pourquoi les professionnels ont sollicité l'IAC en vue du rétablissement de cette production au sein de la station de Pocquereux, seule structure locale en mesure de fournir des greffons d'avocat.

Au-delà de ces deux urgences, le plan d'action propose, à moyen terme, d'anticiper les risques de rupture de greffons par la structuration des parcs à bois délocalisés chez les professionnels. « Des actions de formation, par exemple, pourraient être mises en place afin de consolider les initiatives et d'accompagner de nouvelles », précise Sophie Tron.

FOCUS

Jusqu' alors, l'IAC avait pour missions

la gestion des collections variétales, la caractérisation et l'indexation du matériel végétal avant sa diffusion (greffons, semences, plantules de porte-greffes et boutures diverses). Elle est également la seule structure autorisée, par dérogation, à importer du matériel végétal d'agrumes et d'avocatsiers en Nouvelle-Calédonie.



QUELLE VISION SUR LE LONG TERME ?

Les professionnels s'interrogent, depuis plusieurs années déjà, sur le devenir de la conservation des collections de fruitiers de l'IAC à Pocquereux. Comment sécuriser ce patrimoine calédonien unique - et qui profite aussi aux autres pays de la région, face aux risques économiques, mais aussi climatiques et sanitaires ?



➔ POUR EN SAVOIR +

Rendez-vous sur l'application agripedia.nc qui met à disposition tous les savoirs sur les principales variétés testées par l'IAC, ainsi que des conseils techniques.



Pouvoir alimenter toute l'île !



Nom : Jordan Xolawawa

Activité : jeune agriculteur

Où : Lifou

Production : maraîchage hors sol

Et aussi : en couple

Pourquoi ce métier ?

J'ai toujours voulu devenir agriculteur. Les circonstances en ont décidé autrement au début de ma vie professionnelle mais voilà, j'y suis parvenu et j'espère continuer ainsi.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Récolter tout simplement. Un plaisir simple, mais toujours renouvelé. C'est ça la joie d'être agriculteur : voir son travail pousser, grandir, et enfin le récolter pour que d'autres s'en nourrissent.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

J'espère être en mesure de transmettre un savoir-faire, acquis peu à peu. C'est précieux cette forme de transmission, par le geste et l'oralité.

Quel métier avez-vous exercé auparavant ?

J'ai été technicien de lubrification.

De quoi êtes-vous le plus fier professionnellement ?

Je suis fier d'être à mon compte, d'être indépendant. Je dépends de moi et de mon travail.

Quels sont vos projets, votre rêve le plus fou ?

C'est vrai que c'est un rêve un peu fou, mais j'ai l'ambition de voir grandir suffisamment mon exploitation pour être en mesure de nourrir toute mon île !

En quoi la CAP-NC vous est utile ?

Je suis un client régulier du dock des engrais.

Quel est votre outil le plus précieux ?

Je pense à deux outils sans lesquels je ne pourrais pas travailler : mon Dosatron et mes plaques de semis.

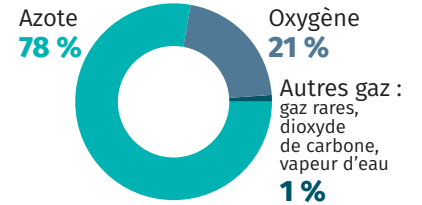
De l'azote pour des cultures vigoureuses

Pour de nombreuses cultures, l'absorption d'azote est proportionnelle à la biomasse produite et au rendement. C'est donc une composante essentielle des rendements. L'azote est le troisième élément constituant d'une plante, après le carbone et l'hydrogène. À la différence du phosphore et du potassium, l'azote n'est pas un élément contenu dans les roches sédimentaires : il provient de l'air et de la matière vivante. Toute la biomasse terrestre en dépend. Certains organismes spécifiques le consomment après l'avoir capté sous forme de gaz, puis le rendent disponible à la plante qui, à son tour, le transformera via la photosynthèse. Pour mieux gérer les fertilisations azotées, il est intéressant de bien comprendre les interactions.

CARACTÉRISTIQUES DE L'AZOTE

Azote		
+5	1 4 0 2, 3	7
+4	3, 0 4	
+3		
+2		
+1		
-1		
-2		
-3		
N		
1s ² 2s ² 2p ³		
14,006855		

COMPOSITION DE L'AIR



1 - L'AZOTE DANS LE SOL

Dans les différentes formes d'azote du sol, on distingue :

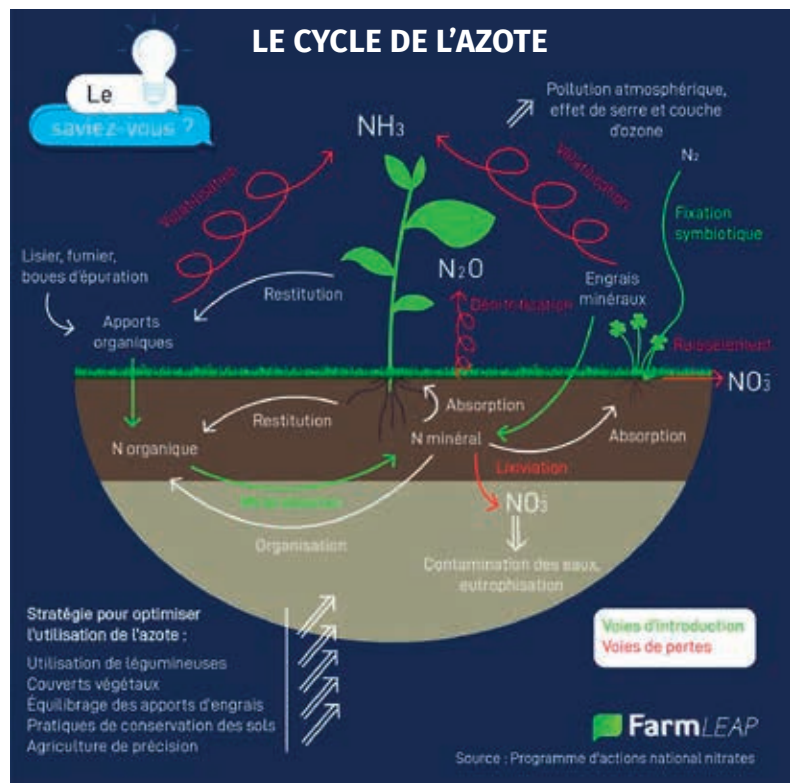
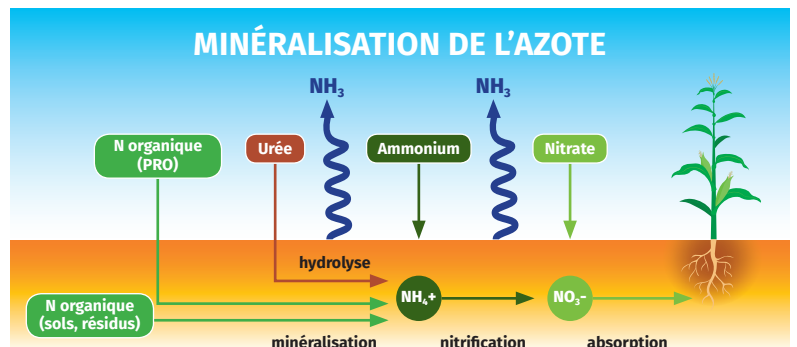
- L'azote organique (chaînes carbonées contenant des ions azote),
- L'azote minéral ou inorganique (lorsqu'il n'est plus lié à des atomes de carbone).

L'azote naturellement présent dans le sol provient très majoritairement de la dégradation de la matière organique. Le processus de minéralisation et de nitrification aboutit à la libération de l'azote sous forme minérale. Il est alors très mobile dans le sol et sujet à des pertes par lessivage ou évaporation.

Chez les plantes, seules les légumineuses sont capables de capter l'azote de l'air par le biais d'une association racinaire avec des bactéries : les rhizobiums. Par leur fonctionnement, elles permettent d'immobiliser l'azote atmosphérique, puis de le restituer au sol lors de leur incorporation. Les bactéries libres fixatrices d'azote, présentes dans le sol, sont également capables de capter l'azote atmosphérique et d'enrichir le stock d'azote disponible du sol. Une part beaucoup plus modeste provient des efflux racinaires des plantes en développement.

Le stock d'azote du sol est utilisé par les cultures pour se développer. Il est également utilisé par les microorganismes du sol, responsables de la dégradation de la matière organique.

De manière imagée, l'azote dans le sol doit plutôt être compris dans une notion de flux et de cycle. L'azote contenu dans les plantes est en quelque sorte une immobilisation temporaire du nutriment.





2 - L'AZOTE ET LA PLANTE

L'azote est un constituant fondamental des végétaux.

Chez la plupart des plantes, l'azote présent dans le sol est majoritairement absorbé sous ses formes minérales nitrate (NO_3^-) et ammonium (NH_4^+), mais il peut être également assimilé en petites quantités sous forme d'azote organique (protéines, acides aminés et urée). Il conditionne la croissance des plantes puisqu'il entre dans la composition des protéines,

des acides nucléiques et de la chlorophylle. Il joue aussi un rôle dans la croissance générale des végétaux par le biais de la division cellulaire. Au niveau racinaire, il permet le renouvellement perpétuel des poils absorbants des racines. C'est un nutriment crucial pour les plantes, surtout durant la phase végétative. Mais si l'azote est disponible en excès, les plantes deviennent plus attractives aux ravageurs et les inductions florales peuvent être perturbées ou inhibées.

3 - COMMENT APPORTER DE L'AZOTE

On peut apporter de l'azote aux cultures sous forme organique, minérale ou par la gestion des couverts.

→ **L'apport organique** peut être d'origine animale (laine, fiente, corne, os, plume et sang) ou végétale (tourteau, compost...). Ces produits contiennent en grande majorité de l'azote sous forme organique ainsi qu'une part plus réduite d'azote minéralisé. La part d'azote organique va devoir passer par les phases de minéralisation avant d'être assimilable. C'est de là que découlent les coefficients d'équivalent engrais.

LE PLUS

Apporter de l'azote par le biais d'un produit organique permet aussi de nourrir et structurer le sol.

→ **L'apport minéral** se fait par le biais des engrais. Il est rapidement disponible pour la plante, mais il peut être rapidement perdu par lessivage ou volatilisation. Il est donc crucial de fractionner les apports (60 unités par apport).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'azote dans les engrais minéraux est issu d'un procédé de traitement chimique entre le gaz naturel et l'azote atmosphérique. Il est produit sous trois formes : uréique $\text{CO}(\text{NH}_2)_2$, ammoniacal (NH_4^+) et nitrique (NO_3^-).

→ **L'apport par la gestion des couverts** : l'enfouissement superficiel des couverts et résidus de culture (déchaumage) constitue également un apport azoté à libération lente.

Les techniques pour prévenir le risque de volatilisation de l'azote sont bien connues :

→ Recommandations pour limiter les émissions de l'ammoniac lors de l'épandage des engrais azotés minéraux

Choix de la forme	• Préférer la forme nitrique aux formes uréique ou ammoniacale
Positionnement	• Avant semis : enfouir ou localiser • En couverture : apporter en période de forte croissance
Conditions d'apport	• Éviter les fortes températures et le vent • Épandre pendant ou avant un épisode pluvieux

→ Recommandations pour limiter les émissions de l'ammoniac lors de l'épandage des effluents d'élevage

Conditions climatiques	• Éviter le temps chaud et sec • Épandre avant la pluie en faisant attention au risque de ruissellement ou de lessivage
État du sol	• Éviter les sols compactés ou desséchés
Dilution du lisier	• Si possible, diluer le lisier pour favoriser son infiltration dans le sol
Incorporation	• Incorporer les fumiers dans les heures qui suivent l'épandage • Déposer le lisier au sol (rampe à pendillards) ou l'enfouir

Sources : Corpen 2006

Il est essentiel de raisonner ses apports azotés à l'échelle de la parcelle. L'un des moyens est de réaliser un bilan azoté simplifié qui prendra en compte :

- Les besoins de la culture selon le rendement estimé et le stade de développement
- La quantité d'azote minéral disponible dans le sol à la plantation
- L'apport en cours de culture consécutif à la minéralisation de l'humus du sol
- L'apport réalisé par le biais d'amendements organiques (appliquer les coefficients d'équivalent engrais)
- L'apport réalisé par le biais des engrais minéraux et organiques



Plus d'infos : Chambre d'agriculture et de la pêche
Dock des engrais - Tél. : 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc - cap-nc.nc





LE SORGHO, UNE GRAMINÉE DIGESTE POUR LES BOVINS ET FACILE À CULTIVER

Culture du sorgho à Pouembout

Le sorgho est déjà exploité en Nouvelle-Calédonie comme plante fourragère pour les bovins, mais probablement pas encore suffisamment au vu de ses qualités. Pousse rapide, multicoupe, besoins en eau réduits, culture simple et, surtout, très digeste pour les animaux.

Un aliment pour les bovins qui se digère bien, pousse rapidement, ne demande que peu d'entretien, peut être coupé plusieurs fois dans l'année et nécessite moins d'arrosage que le maïs... C'est le sorgho, une graminée déjà cultivée en Nouvelle-Calédonie, mais qui mériterait de l'être davantage selon Fabien Camy, chef du projet Résilience alimentaire des élevages (Resalim) pour la Chambre d'agriculture et de la pêche.

PLUS DIGESTE

Le sorgho présente donc de très nombreux avantages. Il offre un bon rendement, demande 15 à 20 % d'eau en moins que la culture du maïs et possède une très grande robustesse. Pour ajouter à ses qualités, une nouvelle variété est développée sur le Caillou depuis quatre ans : la Sudangrass BMR. « Elle est plus digeste pour les bêtes, à hauteur de 30 %, souligne Fabien Camy, ce qui a un réel impact sur les élevages. » Mathieu Naturel, ingénieur-conseil au pôle Animal de la CAP-NC, ajoute : « Un large choix de variétés est à la disposition des éleveurs en fonction de leur utilisation.

Des hybridations entre variétés pures ont été créées pour augmenter les potentiels de production de sorgho et son adaptation aux troupeaux ».

PLUSIEURS COUPES

Pour continuer d'encenser le sorgho, il faut mettre en avant sa simplicité en termes de culture, mais aussi de récolte. « Le sorgho fourrager nécessite peu d'intrants, peu ou pas d'irrigation, et la semence est bon marché, précise Mathieu Naturel. Dans de bonnes conditions, la première récolte peut avoir lieu 60 jours après le semis. En plusieurs coupes, le rendement dépasse les 10 tonnes de matière sèche par hectare, ce qui équivaut aux besoins d'un troupeau de 25 têtes pendant un mois. Les interventions sont très limitées sur le sorgho, ce qui en fait une culture facile à mener. » La Sudangrass BMR est justement une variété multicoups, avec la possibilité de la récolter jusqu'à quatre fois dans l'année.

VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Pour ce qui est de la récolte et du stockage, « le sorgho fourrager se distingue par les nombreux moyens de valorisation du produit issu de la récolte : pâturage, affouragement en vert ou ensilage/enrubannage », précise l'ingénieur-conseil. Cette graminée répond donc aux critères recherchés dans le cadre du projet Resalim et dans toute l'ambition de la CAP-NC : tendre vers l'autonomie alimentaire.

Des tests menés à la station de Nessadiou

Le sorgho présente également des avantages en termes d'apports nutritionnels pour les bovins. « À la station de Nessadiou, des tests sont menés sur une association sorgho-pois à vache afin d'offrir une bonne qualité protéique. La cornille, ou pois à vache, présente l'intérêt de fertiliser les terres en azote : c'est faire d'une pierre, deux coups », explique Fabien Camy, également chargé de projet innovation à la CAP-NC. Ainsi, des tests de culture sont menés avec « une juxtaposition de légumineuses et de graminées et une alternance de légumineuses et de graminées tout au long l'année, sur les parcelles, afin d'améliorer la fertilisation de la terre en minimisant les charges de fertilisant ».



Le chiffre

10 tonnes

C'est le rendement moyen en tonnes de sorgho sec par hectare en Nouvelle-Calédonie.

Comment faire son mélange pour un moteur 2 temps ?

Réussir le bon mélange, selon les recommandations du fabricant, est indispensable pour garantir le bon fonctionnement de l'outil et prolonger sa durée de vie. Retrouvez les conseils des techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche, Lorenzo Zinni et Léon Wauté.

1 - LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Un bidon sombre de préférence vert pour stocker le mélange, un doseur, de l'essence pure, de l'huile spécifique.

Attention : pensez à noter "mélange" sur le bidon pour éviter les erreurs.

2 - CHOISIR LA BONNE HUILE

Il faut utiliser une huile spécifique 2 temps avec la norme API TC.

Ci-dessous, quelques astuces pour choisir la bonne huile.



Les pictogrammes figurant sur le bidon doivent représenter une tondeuse, une débroussailluse ou une tronçonneuse.

L'inscription 2 temps ou 2 tps ou 2T doit être présente.

La norme API TC doit être indiquée.

3 - DÉTERMINER LA QUANTITÉ D'HUILE PAR RAPPORT À LA QUANTITÉ D'ESSENCE

Les recommandations des constructeurs varient entre 2 % et 4 % d'huile. En général, le mélange se fait à 2 %.

1 La quantité d'essence pure pour le mélange	2 Le pourcentage d'huile nécessaire au mélange		
	Quantité d'huile (norme API TC) pour un mélange à		
Quantité d'essence en litre	2 % (en ml)	3 % (en ml)	4 % (en ml)
1	20	30	40
2	40	60	80
5	100	150	200
10	200	300	400

Ex. : pour préparer 2 litres de mélange à 2 %, il faut mélanger 40 ml d'huile.

4 - FAIRE LE MÉLANGE

- Mesurer la quantité d'essence et la mettre dans un bidon propre et sombre de préférence vert (noter le mélange dessus) ;
- Avec le doseur, mesurer la quantité d'huile (en ml) ;
- Mettre l'huile dans le bidon avec l'essence ;
- Bien mélanger.

5 - NOS RECOMMANDATIONS

- Utiliser de l'essence "fraîche", stockée moins d'un mois en bidon
- Utiliser uniquement de l'huile spécifique 2 temps à la norme API TC
- Il faut être précis : utiliser du matériel de mesure et ne pas faire le mélange au hasard
- Conserver le mélange 15 jours maximum

6 - LES CONSÉQUENCES D'UN MÉLANGE MAL FAIT

- **Pas assez d'huile** : vous risquez le serrage du moteur et donc de casser la machine. Il faudra changer le moteur...
- **Trop d'huile** : la conséquence sera un moins bon rendement, un encrassement de la bougie et du carburateur avec de la fumée bleue qui s'échappera de la machine. Le moteur ne sera pas cassé mais la machine va caler et sera moins performante. Il faudra prévoir un démontage pour nettoyer le carburateur et la bougie.
- **Un mélange trop vieux** : le carburant se dégrade, ce qui va impacter le rendement de la machine. Vous aurez des démarrages difficiles, voire impossibles. Il faudra vidanger le réservoir et nettoyer la bougie et le carburateur.

Pour des conseils spécifiques aux îles, un atelier est ouvert à Atha (Maré), le mardi ou le jeudi sur inscription : tél. 45 12 67. Des journées techniques peuvent être organisées en tribu, sur demande.

Renseignements : Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 / 75 72 52 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 / 94 61 32 - lwaute@cap-nc.nc



EN
BREF

Pêcheurs calédoniens : la marque de tous les pêcheurs professionnels



Les assises de la pêche 2022 et les stratégies respectives de la pêche hauturière et côtière ont révélé un fort besoin d'identification des produits de la mer à destination des consommateurs. Sous l'égide de l'Agence rurale, les partenaires de la filière ont donc choisi d'adopter un signe distinctif de la pêche calédonienne : la marque Pêcheurs calédoniens. Cette marque vise à soutenir la consommation des produits issus de la filière hauturière, notamment dans les foyers calédoniens et la restauration collective, et à promouvoir la pêche professionnelle côtière par une communication adaptée.

Depuis plusieurs semaines, une campagne de communication a été engagée afin de mettre en avant les produits de la mer entiers et transformés. Mise en place par les fédérations des pêcheurs, avec l'appui du pôle Pêche de la CAP-NC, elle est diffusée dans les marchés dont ceux de Ducos, lors de la vente officielle en bord de route, pendant les foires et salons comme CAP sur la pêche, mais aussi dans les rayons poissonnerie des grandes surfaces et les rayons surgelés pour les produits tranchés et conditionnés. La marque Pêcheurs calédoniens s'inscrit donc pleinement dans la démarche d'autosuffisance alimentaire du territoire. Un bel outil pour informer les Calédoniens et leur garantir la traçabilité et la salubrité irréprochable des produits de la mer, tout en confortant les pêcheurs professionnels dans leur métier, pleinement impliqués dans la relance économique du territoire et la préservation des ressources halieutiques.

Soutenir les OPP et leurs pêcheurs, une priorité

Lors de la première commission pêche de l'année à la CAP-NC, l'appui à la profession de pêcheur professionnel a été au cœur des échanges. En effet, après la récente réforme fiscale qui rattache désormais le régime de franchise en base (exonération de TGC pour l'achat de matériel de pêche et de sécurité ou investissement dans un navire ou un moteur) au statut de patron pêcheur, il est indispensable d'accompagner les pêcheurs dans leur démarche de professionnalisation. Pour rappel, elle doit passer par l'obtention du permis de navigation pour tout pêcheur professionnel. Deuxième sujet d'importance : le projet d'atelier de transformation des produits issus des pêches côtière

et hauturière, sous statut potentiel de coopérative pour assurer une mise en marché régulière des produits de la mer locaux : poissons entiers, tranchés, fumés, petites conserves, tartinades... Il en va de la pérennité de la profession qui peine à accéder aux marchés, d'autant qu'au-delà des circuits courts, la transformation agroalimentaire s'impose comme un marché en pleine expansion, appuyée notamment par la marque Pêcheurs calédoniens. Cette activité pourrait aussi s'ouvrir à l'exportation à l'instar de la pêche hauturière, en pleine réorganisation sur l'international pour pallier la fin de la ligne Nouméa-Tokyo, qui a mis un frein total aux exportations de thon jaune vers le Japon.



Bienvenue !

La Fédération des pêcheurs professionnels de la province Sud, présidée par Benoît Beliaeff, a recruté **Mathilde Alphand** au poste de coordinatrice de la FPPCPS à compter du 17 mars. Ce qui augure la poursuite active de la dynamique impulsée par la fédération en partenariat avec le pôle Pêche de la CAP-NC, tant sur les thématiques de la sécurité des navires que sur la valorisation des pêches et la lutte contre la pêche illicite.

PARTS | **FOURNISSEUR DE PIÈCES DÉTACHÉES**
 ENGINs MINIERs • ENGINs DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE



Élévateur diesel 2,5T
toutes options
2 290 000 F HT

Hauteur de levage 3000mm
2 mats, moteur Xinchai,
positionnement des fourchettes
par système hydraulique.

Photos non contractuelles.



Tracteur agricole 50Ch
avec canopy + son Gyro
2 479 000 F HT

Largeur de coupe 1800 mm

8 RUE BANUELOS - DOCK A05 - DUCOS - MOB : 719 111 - 754 000 - CONTACT@PARTS.NC - WWW.PARTS.NC

La Maison de la Chenille

FOURNISSEUR DE CHENILLES
N°1
EN CAOUTCHOUC



Bobcat Kubota JCB CAT SANY
VOLVO DOOSAN HYUNDAI EUROCOMACH

708 707

DUCOS lamaisondelachenille@gmail.com

ISUZU



D-MAX 3.690.000 F.
DOUBLE CABINE | 1.9L | 150ch

Photo non contractuelle.

CPH
CARS PENTECOST HOLDING

LE VILLAGE AUTOMOBILE
21 rue Jean Chalier - PK4 - Nouméa | **41.44.72** | www.isuzu.nc

NC MOTORS
1285, rue Camù ni xa - Koné | **46.61.61** | www.ncmotors.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS,
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.

**EN
BREF**

Mission autour de l'alimentation durable

Invitée par l'Ademe, la responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC, Pauline Meurlay, s'est rendue à Tahiti du 11 au 18 février pour participer au séminaire sur l'économie circulaire et l'alimentation durable dans le Pacifique francophone et profiter de l'occasion pour échanger avec ses collègues de la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire sur des thématiques communes, et notamment les enjeux de la transformation des produits agricoles. Lors de rencontres avec des transformateurs, ils ont évoqué la régularité de l'approvisionnement, les prix et le modèle économique, les débouchés - dont les cantines scolaires, le marketing et l'accompagnement des porteurs de projet. Autant de sujets sur lesquels la collaboration entre les chambres du Pacifique va se poursuivre !



Tests d'épandage de compost sur les ferralsols



Les concentrations élevées de nickel et de chrome dans les composts locaux orientent leur valorisation en priorité vers les sols naturellement riches de ces deux éléments, tels que les ferralsols. Si l'apport de matière organique et, plus largement, de fertilisants peut modifier leur cycle naturel dans les sols, ces interactions restent peu étudiées sur le territoire. Depuis plus de cinq ans, des suivis menés par l'IAC sur une plantation forestière du sud de la Grande Terre permettent de mieux comprendre le comportement du nickel et du chrome dans un contexte de valorisation organique. Les analyses montrent que les concentrations de nickel, mesurées dans la solution du sol, tendent à diminuer car le compost élève le pH de ces sols naturellement acides. À l'inverse, l'apport de compost entraîne une augmentation des concentrations de chrome en solution. Bien que marqués, ces effets pourraient être transitoires. En effet, après deux ans sans fertilisation, les concentrations de nickel ont augmenté et celles de chrome ont diminué. Ces observations soulèvent donc des questions quant à l'impact d'épandages répétés et mettent en évidence la nécessité de poursuivre les expérimentations en maintenant les dispositifs en place.

Pour en savoir +, contactez audrey.leopold@iac.nc

Journée d'échange

Mieux gérer la problématique de l'érosion

Jeudi 13 mars, une vingtaine d'agriculteurs dont Rudy Roy, élu à la CAP-NC, et des techniciens se sont réunis à l'antenne de Nessadiou pour une journée d'échange



et de partage autour de la gestion de l'érosion. Organisée dans le cadre de PERENNE (voir article page ci-contre), cette rencontre a permis d'aborder plusieurs thématiques : l'érosion et ses impacts, le rôle des ripisylves, les techniques de restauration et les futurs chantiers de restauration. La mise en application de ces techniques se poursuivra cette année, avec la réalisation de huit chantiers de restauration sur le bassin versant de la Néra.

Produits Phyto

Préparez vos emballages vides pour les collectes

Les emballages vides de produits phyto (EVPP) seront collectés à partir de juillet. Vous pouvez déjà récupérer des saches transparentes de 500 litres pour les stocker sur vos exploitations. Les saches sont disponibles dans les points de collecte et points relais Coléo suivants : dock des engrais, Agridis Tomo, TIP Services, CAP-NC Pouembout. Attention, seuls les bidons rincés, égouttés, percés et sans bouchon seront acceptés (procédure Certiphyto-NC). Un contrôle de la non-dangereux des bidons sera effectué par Coléo avant leur recyclage.



+ d'infos : Association Coléo - Tél. : 78 29 83 association.coleo@gmail.com - [f](#) Coléo NC

S'adapter au changement climatique

Du 21 au 27 mars, le projet CLIPSSA (Climat du Pacifique, savoirs locaux et stratégies d'adaptation), qui vise à accompagner plusieurs territoires dont la Nouvelle-Calédonie, a organisé un événement à Nouméa sur la thématique : *comprendre, vulgariser et communiquer sur le changement climatique*. La CAP-NC a participé à plusieurs ateliers collaboratifs, dans le cadre de l'impact du changement climatique sur les systèmes agricoles et comment s'y adapter.





Une première plantation participative a eu lieu en 2024, afin de restaurer une forêt de berge sur la Boghen.



L'érosion des sols, le long de La Nera, représente une vraie menace pour l'agriculture. Le projet PERENNE propose des solutions aux exploitants pour lutter efficacement contre cette problématique, grâce notamment à la plantation de ripisylves.



UNE JOURNÉE TECHNIQUE POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION DES BERGES

Le projet PERENNE a débuté en 2023. Il vise à lutter contre l'érosion des berges, actuellement celle de La Nera à Bourail, en maintenant ou en recréant des ripisylves, des zones boisées le long des rivières. Huit fermes se sont portées volontaires pour participer au projet. Une journée technique s'est déroulée le 13 mars afin d'avancer.

Un chantier de restauration des ripisylves par ferme participant au projet PERENNE devait avoir lieu jusqu'en juillet 2025. Mais le calendrier de l'année 2024 ayant été bouleversé, le projet se relance au travers d'une journée technique sur la gestion de l'érosion en bord de rivière. Cette dernière a eu lieu le 13 mars en présence de la CAP-NC, des agents des provinces Nord et Sud, du WWF, de l'association Repair, des huit fermes volontaires et d'agriculteurs intéressés. Les exploitants agricoles sont les principaux concernés par cette érosion, voyant pour certains leur terrain grignoté par les eaux ou leurs plantations disparaître sous les inondations. Les ripisylves permettent ainsi de maintenir la rivière dans son lit, de préserver une faune et une flore essentielles et de protéger les terrains agricoles. Une solution naturelle, financée par l'initiative Kiwa - Des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour la résilience climatique.

UN PLAN D'ACTION RENFORCÉ

Si le chantier a pris du retard, il n'en est pas pour autant oublié. Cette réunion technique avait pour objectif de relancer le projet, avec « des échanges de connaissances, des études de cas, des visites de terrain », liste Sriani Sadimoen, chargée de mission Développement durable à la

CAP-NC. À l'issue de la journée, les exploitants sont repartis avec un plan d'action renforcé et validé. Si certains agriculteurs étaient déjà sensibilisés à l'importance des ripisylves et aux problématiques liées à l'érosion des berges, d'autres étaient encore néophytes en la matière. L'occasion donc de sensibiliser d'autres exploitants agricoles et d'approfondir les connaissances sur les techniques de restauration.

UN SUIVI DES PLANTATIONS

La CAP-NC et le WWF ont pu tester cette technique de restauration au travers d'une plantation participative, l'année dernière, chez un agriculteur de Bourail. La suite du projet PERENNE est donc en bonne voie, avec « la mise en action des plans dans la foulée de cette réunion, de mai à août », souligne Sriani Sadimoen. Ces plantations seront suivies par les techniciens de Repair à l'aide d'indicateurs, tels que la pousse des végétaux, le taux de survie des plants ou encore l'entretien de la ripisylve par les exploitants. En effet, les éleveurs et agriculteurs volontaires doivent entretenir cette bande de terre. Ces chantiers permettront de « tirer des données qui nous aideront à commencer le deuxième volet, qui consistera à maintenir les chantiers actuels, ajuster le tir si besoin, les

consolider et étoffer le diagnostic ». Des données cruciales pour la suite de PERENNE, qui devrait s'étendre à d'autres bassins versants.



Le chiffre

8 exploitants agricoles ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la CAP-NC pour participer au projet PERENNE afin de replanter des bandes boisées, le long des berges de La Nera.



Le projet PERENNE, porté par la CAP-NC et le WWF, est cofinancé par l'Initiative Kiwa - Des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour la résilience climatique, qui œuvre en faveur des territoires du Pacifique.

Plus d'informations sur www.kiwainitiative.org



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ÉNERGIE, UN ENJEU CLÉ : RÉDUISEZ VOS COÛTS ET ADOPTEZ DE NOUVELLES PRATIQUES

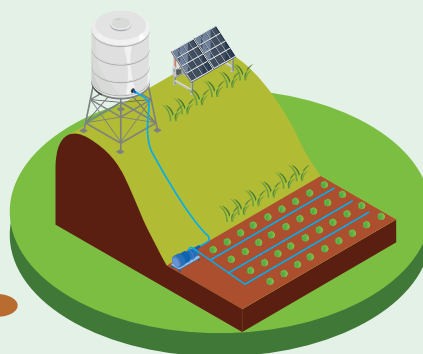
→ Premières pistes d'actions

L'agriénergie vise à fusionner la production d'énergie renouvelable avec les activités agricoles. Elle s'appuie sur des technologies variées, telles que le photovoltaïsme, la biomasse et la méthanisation. L'objectif principal de l'agriénergie est de diversifier les revenus des agriculteurs tout en renforçant la résilience énergétique de leurs exploitations.

COMMENT L'ÉNERGIE EST-ELLE UTILISÉE DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE ?

Systemes d'irrigation

- **Transitionner de l'énergie fossile à l'électrique.**
- **Utiliser l'énergie solaire** pour le pompage en journée et privilégier l'arrosage gravitaire.

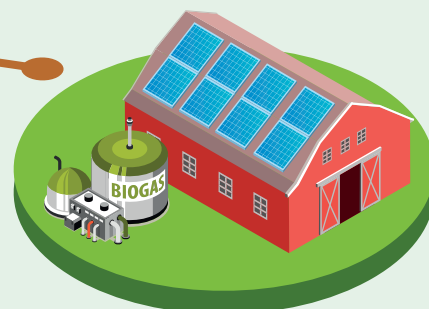


Agroéquipements (préparation, entretien et récolte)

- **Se former au réglage des moteurs** pour une utilisation optimisée.
- **Effectuer un entretien régulier** de son parc de machines.
- **Mutualiser pour investir dans des technologies innovantes** telles que les tracteurs électriques ou les systèmes de téléguidage GPS.
- **Réadapter les systèmes agricoles** pour privilégier des pratiques moins énergivores, comme l'agroforesterie, le MSV (maraîchage sur sol vivant) ou le pâturage nécessitant moins d'entretien.

Stockage et transformation

- **Isolation des bâtiments** pour optimiser l'efficacité énergétique lorsqu'il y a du stockage à froid.
- **Transition des équipements thermiques** vers des solutions électriques.
- **Tendre vers l'autonomie énergétique** en utilisant des énergies renouvelables.
- **Approvisionnement en gaz** assuré par un dispositif de microméthanisation.



Transport de marchandises

- **Encourager la mutualisation des ressources** et le développement du travail en réseau.
- **Optimiser le remplissage** des camions et les circuits de livraison.



→ Les perspectives

POURSUIVRE LE TRAVAIL ET PASSER À L'ACTION

Tous les participants et acteurs consultés s'accordent sur la nécessité d'approfondir cette thématique et d'engager des actions concrètes. Les axes identifiés sont les suivants :



→ **Informier et sensibiliser** sur les solutions techniques via des journées thématiques ciblées sur les postes énergétiques prioritaires.



→ **Renforcer et structurer l'accompagnement territorial** en partenariat avec les institutions (ACE, ADEME, le gouvernement, les provinces), les acteurs de l'énergie (cluster Synergie) et les partenaires agricoles.



→ **Affiner l'analyse des besoins énergétiques par filière** à travers des audits énergétiques.

Paroles d'agriculteurs et d'élus



« Ce n'est pas parce que c'est compliqué qu'il ne faut pas le faire. L'agriculture est en première ligne de la transition énergétique. C'est à nous, professionnels, de mener la réflexion. »

FRANCK SOURY-LAVERGNE
Agriculture Biologique



« Le changement climatique, on ne pourra pas y échapper. Il faut faire avec les énergies renouvelables. »

ANGELO DEVAUD
Polyculture élevage



« Cela se planifie sur du long terme, et il est temps de le prendre en compte. Des études, il y en a eu... maintenant, passons à l'action ! »

DAVID PERRARD
Grandes cultures

Premières tendances à confirmer. Ces résultats préliminaires, issus d'une enquête menée auprès d'un panel restreint, reflètent de grandes orientations qu'il reste à consolider.

LE SERVICE SIQO : DES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ POUR VALORISER VOS PRODUITS

Le service SIQO (Signes d'identification de la qualité et de l'origine) est intégré au pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC.

Il s'organise autour de six missions principales en appui aux ressortissants, qu'ils soient certifiés ou qu'ils en aient le projet. Petit tour d'horizon.

Le service SIQO est un véritable appui pour tous les producteurs certifiés et ceux qui veulent le devenir.



PHOTOS © CAP-NC

1. ACCOMPAGNEMENT DE GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

Joëlle Metua, technicienne démarches qualité, accompagne les groupements avec « un projet de création d'une marque ou d'un label afin de valoriser leurs produits », notamment pour la structuration du projet. « Soit on part sur quelque chose de nouveau, soit un label existe déjà et nous accompagnons les producteurs à s'y associer. » Le service soutient les organismes de défense et de gestion (ODG). Il assure aussi l'animation du Syndicat de la qualité avicole et de la Confédération des pêcheurs professionnels « par l'organisation d'assemblée générale, la gestion des adhérents ou encore la rédaction des rapports de réunion ».

2. ACCOMPAGNEMENT À LA CERTIFICATION

Pour un producteur déjà détenteur du label Certifié authentique ou Pêche responsable, Joëlle effectue une visite au moins une fois par an, « une sorte de bac blanc », sourit la spécialiste, pour vérifier la bonne conformité au cahier des charges. « Il est aussi possible d'organiser plusieurs visites si nécessaire. » Pour les producteurs souhaitant être labellisés, elle est disponible afin de « définir l'objectif du producteur ou du pêcheur, la situation de l'exploitation et réaliser un audit interne afin d'apporter les éléments de correction ».

3. APPUI À LA COMMERCIALISATION

Une fois le label obtenu, intervient alors François Haas, animateur mise en marché et valorisation. « Nous pouvons aider à commercialiser les produits en identifiant les canaux de distribution adaptés à leurs besoins. » Le service SIQO met en lien producteurs et acheteurs, puis assure un suivi de la mise en rayon. « Avec les ODG, nous sommes des interlocuteurs entre les producteurs certifiés et les acheteurs. » Les canaux de distribution peuvent être variés : grandes surfaces, marchés, coopératives agricoles ou restauration collective.

4. MISE EN VALEUR DES PRODUITS

Le service « met en lumière les produits certifiés sur tous les canaux de vente où ils sont présents grâce à des outils et des méthodes adaptés ». Oriflammes, banderoles, piques prix ou encore affiches, en fonction du lieu de vente. « Un kit de communication a été créé et contient toutes les méthodes disponibles pour mettre en avant chaque label et assurer leur traçabilité, du champ jusqu'aux étals, précise François Haas. Nous travaillons avec Bio Calédonie et Repair pour valoriser les labels Bio Pasifika et Agriculture responsable. »

5. COMMUNICATION

« Nous promouvons les signes de qualité lors d'événements, sur des espaces de vente via des animations, mais également dans les médias, qu'ils soient traditionnels ou sur les réseaux, explique François Haas. La CAP-NC possède une audience, nous nous appuyons dessus afin de rendre les labels encore plus visibles. »

6. ACTIONS DE DÉFENSE

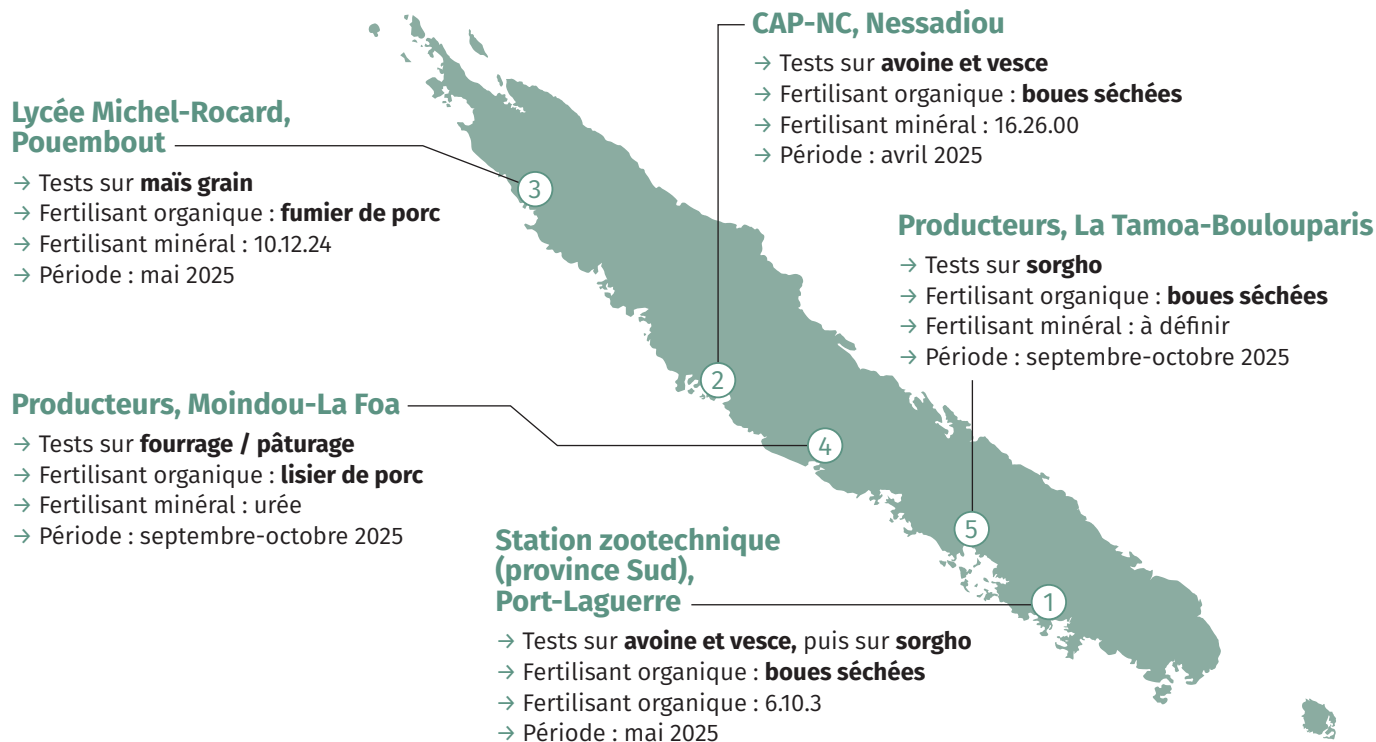
Obtenir un label nécessite un travail conséquent de la part des producteurs. Hors de question donc de voir des producteurs non certifiés utiliser les mentions protégées, telles que Poulet élevé en plein air, Poulet fermier ou encore Bio. Joëlle Metua veille en « faisant le tour des points de vente et sur internet afin de vérifier l'utilisation de ces mentions et corriger si nécessaire ».

Pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC
Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine

- **Joëlle Metua**, technicienne démarches qualité :
tél. 78 95 04 - jmetua@cap-nc.nc
- **François Haas**, animateur mise en marché et valorisation :
tél. 97 87 88 - fhaas@cap-nc.nc

PRIM'AIR, C'EST PARTI !

Le projet multi partenarial Prim'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) est sur les rails. Les cinq sites qui accueilleront les essais sont en cours d'identification. Les données qui y seront collectées permettront de comparer des itinéraires techniques en substituant de la fertilisation minérale par de l'organique et d'en retirer des références techniques économiques et environnementales. Les enjeux et les impacts de ces fertilisants sur la qualité de l'air seront étudiés.



Quelques chiffres

- Le projet Prim'Air concerne **5 sites** sur une période de **2 ans**.
- Concernant le suivi des émissions de NH₃ (ammoniac), les essais (**21 jours** chacun) seront suivis par **244 capteurs** mesurant des concentrations, relevés à **8 reprises**.

L'étude technico-économique sera réalisée sur l'ensemble des cultures pour la durée du projet. Des animations techniques seront proposées régulièrement pour échanger sur les résultats obtenus et les pratiques mises en place.

Le premier comité de suivi du projet Prim'Air, coanimé par la CAP-NC et Valorga, s'est réuni le 19 mars à Nessadiou, lançant officiellement le projet, en présence de six élus de la CAP-NC, de l'Ademe, de l'Agence rurale, des provinces Nord et Sud et du Lycée Michel-Rocard.

DÉFINITIONS

- **Engrais organiques** : substances issues de matières animales ou végétales, utilisées pour apporter des éléments nutritifs aux végétaux.
- **Coefficient d'équivalence engrais minéral** : c'est une donnée importante pour un produit organique, qui représente la part d'azote minéral et d'azote organique rapidement minéralisable du produit, donc utilisable facilement par la plante. Le reste sert à la vie du sol et sera utilisable à plus long terme par la plante.
- **Engrais de synthèse** : l'ammoniac est à la base de tous les engrais azotés de synthèse (engrais chimiques). Il peut changer d'état (passer de solide à gazeux) et ainsi être présent dans l'air, car il est volatilisable selon des conditions météorologiques favorables. **L'azote libéré dans l'air est donc perdu pour les plantes.**



Prim'Air est un projet porté en coanimation par la CAP-NC et Valorga.

FICHE TECHNIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

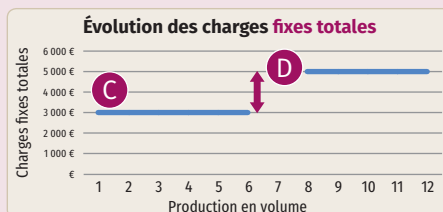
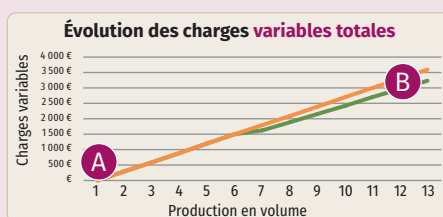
→ Pour accompagner ses ressortissants dans la gestion de leur exploitation ou de leur entreprise, le pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC propose des fiches technico-économiques afin de mieux piloter ses activités.

Les charges unitaires et la maîtrise des coûts

Dans le dernier numéro de *La Calédonie agricole*, le sujet de la fiche technique portait sur les principales charges d'une entreprise : les charges variables et les charges fixes. Ces deux types de charges sont donc bien distinctes. Cette fois, allons un peu plus loin et demandons-nous quelles sont les applications concrètes pour produire le moins cher possible.

1 - RAPPEL SUR LES CHARGES VARIABLES ET LES CHARGES FIXES

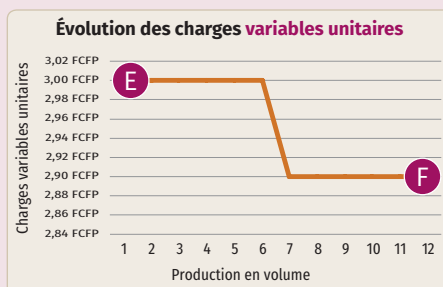
- A Pas de production, pas de charges variables.
- B Elles évoluent proportionnellement avec la production.
- C Les charges fixes n'évoluent pas en fonction de la production et existent même sans production.
- D Elles évoluent par palier dès que vous achetez un nouvel équipement ou embauchez un nouveau salarié, par exemple.



2 - LES CHARGES VARIABLES UNITAIRES

- E La charge variable par unité produite n'évolue pas avec la production.
- F Elle peut baisser à la marge, si vous obtenez une remise en pourcentage sur le volume d'achat, par exemple.

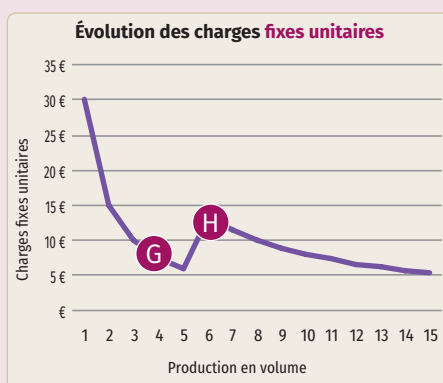
C'est pourquoi les actions sur les charges variables n'agissent que très peu sur la baisse du coût de production.



3 - LES CHARGES FIXES UNITAIRES

- G La charge fixe par unité produite baisse avec le volume de production jusqu'à la limite de la capacité de la machine ou du temps de travail multiplié par la productivité, sans jamais atteindre le niveau zéro.
- H En cas d'investissement dans un nouvel équipement ou une nouvelle embauche, la charge fixe par unité produite augmente d'un palier, puis rediminue avec le volume de production, toujours jusqu'à la limite de la capacité de la machine ou du temps de travail multiplié par la productivité, sans jamais atteindre le niveau zéro.

C'est pourquoi les actions sur les charges fixes sont plus efficaces dans la recherche de réduction des coûts de production.



4 - LES PRINCIPES

→ Bien dimensionner son investissement au départ, que ce soit dans la ressource humaine ou matérielle selon le volume de production prévisionnel. Un équipement surdimensionné ou une embauche surnuméraire pèsera très lourdement et pour longtemps sur votre coût de production.

→ Le volume de production doit exploiter la pleine capacité de l'investissement pour optimiser le coût en évitant de le dépasser, car cela peut générer des surchauffes ou des pannes sur le matériel. Quant à la surexploitation des ressources humaines, outre le paiement des heures supplémentaires, il faut considérer la gestion des heures, le surmenage, les risques d'accident dus à la fatigue ou à la vitesse qui peuvent provoquer des surcoûts élevés et des conséquences négatives très graves.

CONCLUSION

Il est impératif de bien calculer le seuil de rentabilité prévisionnel de son investissement et l'exprimer clairement en seuil de chiffre d'affaires, en volume d'unités produites ou en nombre de jours travaillés, etc.

Le service économique ou les centres de gestion agréés de la CAP-NC peuvent vous assister dans cette tâche. Ils sauront analyser au mieux chaque type de dépense et donner, si besoin, des solutions efficaces pour essayer de réduire les coûts.

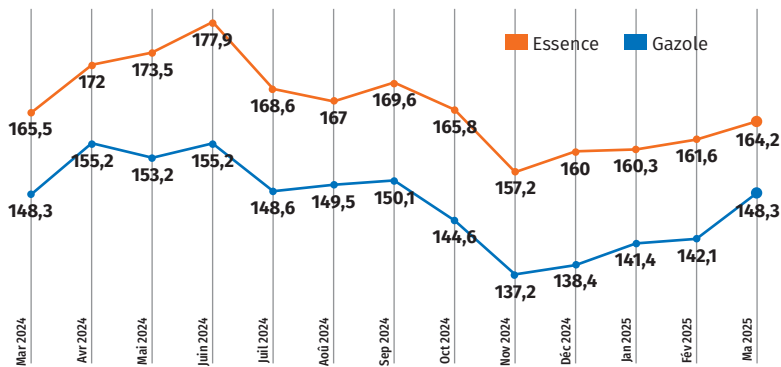
➤ Renseignements : Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Appui aux ressortissants - Tél. : 24 31 60 - polderessortissant@cap-nc.nc



INDICATEURS ÉCONOMIQUES

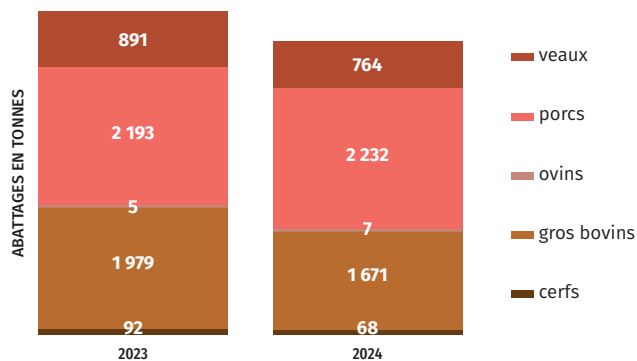
Évolution des tarifs des carburants entre mars 2024 et mars 2025

Les prix des carburants ont connu une forte volatilité ces douze derniers mois. Toutefois, au 1^{er} mars 2025, les prix de l'essence et du gazole sont quasi à l'identique de ceux de mars 2024.



Source : Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie

Production annuelle par espèce (Ocef et prestations)

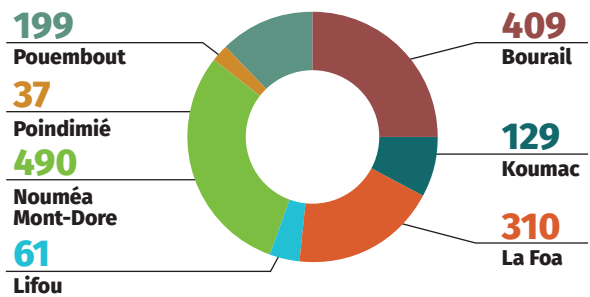


La production totale de l'Ocef, toutes viandes confondues et prestations comprises, s'établit à 4 692 tonnes pour 2024, en baisse de -9 % par rapport à l'année précédente. Seule la production porcine augmente de 2 % (en poids). Face à un effondrement du marché estimé autour de 22 % en ce début 2025, la filière porcine est confrontée à une surproduction sans précédent qui met les producteurs de la filière en grande difficulté.

Source : données Ocef au 5 mars 2025

Nombre de renouvellement des cartes au 7 mars 2025

À la date du 7 mars, le taux de renouvellement de la carte professionnelle est de 52 %. Toutes les zones ont dépassé le taux de 50 % à l'exception de Poindimié (42 %), Koumac (38 %) et Lifou (25 %). Pour rappel, la date limite pour le renouvellement de sa carte professionnelle est le mercredi 30 avril 2025. **Au-delà, la cotisation annuelle sera majorée de 50 %.**



→ Sur 3 165 ressortissants, 1 635 ont renouvelé leur carte.



En janvier 2025, l'indice des prix sur les fruits enregistré au marché de gros affiche une baisse de **15,2 %** par rapport à janvier 2024, alors que chez les distributeurs, elle n'était que de **3,10 %**. Sur la même période, l'indice pour les légumes affiche une hausse de **3,3 %** chez les producteurs qui s'est traduite par une augmentation de **7,10 %** chez les détaillants. Si l'indice des prix des fruits a sensiblement baissé chez les producteurs entre janvier 2024 et janvier 2025, la baisse n'a pas forcément été répercutée proportionnellement dans les rayons de la distribution.



Le chiffre

-20 %

C'est la baisse prévisionnelle de la consommation de la viande bovine et porcine, en ce début d'année 2025.

Les remontées des producteurs vont sensiblement dans le même sens : des stocks élevés qui ont du mal à s'écouler et un marché qui se contracte.

Données Ocef

Dates	Actions	Détails
30 avril 2025	DNH - Dépôt de la déclaration nominative des honoraires	Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des honoraires à un professionnel. Même en l'absence d'honoraires versés en 2024, il faut renvoyer la déclaration avec un montant zéro.
	DNS - Dépôt de la déclaration nominative des salaires	Cette échéance concerne toutes les personnes physiques ou morales qui versent des rémunérations à un tiers : traitement, salaires, émoluments, commissions, ristournes... Même en l'absence de salaires versés en 2024, il faut renvoyer la déclaration avec un montant zéro.
	Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS	Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 décembre 2024.
	Impôt sur le revenu - Déclaration de revenus des professionnels	Cette échéance s'applique aux professionnels qui déclarent à un régime réel d'imposition.
	Carte professionnelle du registre agricole et de la pêche	Au-delà de cette date, une pénalité de 50 % sera appliquée sur la cotisation annuelle.
10 mai 2025	Déclaration de ressources 2024 pour les patentés	Déclaration à faire en ligne sur l'espace professionnel de la Cafat : www.cafat.nc
20 mai 2025	Impôt sur le revenu - Échéance télédéclaration des habitants de Nouméa	
27 mai 2025	Impôt sur le revenu - Échéance télédéclaration des habitants des communes hors Nouméa	

UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR LE CAPA JARDINIER PAYSAGISTE



Grâce à une future convention avec le RSMA, des stagiaires volontaires de la formation Agent d'entretien espaces verts rejoindront les alternants de la CAP-NC, en août pour poursuivre leur cursus.



La promotion 2025-2026 s'organisera d'une manière inédite. Une dizaine de stagiaires du Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Koumac, issus de la promotion d'avril 2025 Agent d'entretien espaces verts (AEEV), complètera l'effectif du CAPa jardinier paysagiste. Pour Valérie Hanne, responsable de la formation à la CAP-NC, ce partenariat est gagnant-gagnant. « La formation AEEV de la section Métiers de la terre est préparatoire, donc non diplômante. En intégrant notre formation, ces volontaires du RSMA auront la possibilité de décrocher un diplôme de niveau 3 et d'occuper un poste d'ouvrier qualifié. » À partir d'août et jusqu'en décembre 2026, les stagiaires retenus intégreront le groupe d'alternants au CFA à raison d'une semaine par mois, pour acquérir des compétences nouvelles sur le site du centre d'accueil Les Manguiers : entretenir les jardins, créer et aménager des massifs, clôturer

le site et les villas, créer des sentiers pédestres pour la découverte historique de l'ancienne léproserie, aménager une zone pour le compostage des déchets verts, un parking, des espaces pour les poubelles, des aménagements sportifs... Ils bénéficieront ainsi des connaissances du module d'insertion et de formation professionnelle continue (CV, lettre de motivation et présentation des poursuites d'études). Un partage de savoirs entre alternants et stagiaires est également attendu, ainsi que de nouvelles perspectives professionnelles. « Leur savoir-être militaire servira d'exemple. La possession du permis B systématiquement réclamé par les employeurs sera un réel atout et la compétence en sauvetage et secourisme au travail (SST) leur ouvrira la voie vers une poursuite d'études comme encadrant d'équipe », conclut Valérie Hanne.

* Être ponctuel, agir en sécurité, travailler en équipe, avoir la bonne tenue, respecter ses chefs et camarades

Ce partenariat entre le CFA et le RSMA est un test ! S'il y a une demande et que cela répond à un besoin du territoire, nous pourrions étudier son élargissement à d'autres de nos formations.

« Ce partenariat est un test ! »

Monter en compétence la formation AEEV est l'objectif du RSMA, comme l'explique le capitaine Adrien, commandant de la 1^{ère} compagnie de formation professionnelle au RSMA de Koumac.

« Cette formation qualifiante nous permettra d'ancrer encore plus notre action dans la société calédonienne. Créer des synergies nous intéresse puisque, pour nous, la force d'un groupe et la réussite de sa mission dépendent de la somme des individualités. Additionner nos efforts avec la CAP-NC devrait produire des effets bénéfiques entre alternants de la promotion, notamment à travers le comportement en entreprise enseigné au cours de nos formations et décliné en cinq règles d'or au RSMA*. Cet apprentissage socioprofessionnel est aussi important que l'acquisition de savoir-faire. Après deux ans de travail préparatoire, j'ai personnellement hâte de voir les résultats, puis d'évaluer la pertinence de notre démarche. Avant l'intégration au CFA, les volontaires stagiaires seront évalués et nous serons les garants de leur statut d'alternant via notre réseau de collectivités et d'entreprises privées, avec lequel nos jeunes auront déjà été en contact. Ce partenariat est un test ! Ensuite, s'il y a une demande et que cela répond à un besoin du territoire, nous pourrions étudier son élargissement à d'autres de nos formations. »

Le recrutement est actuellement en cours.

LE COIN DES BONNES AFFAIRES ATTEND VOS ANNONCES !



Matériel d'occasion, propriétés,
animaux, offres d'emploi...
Publiez vos annonces sans attendre !



**COMMENT TRANSMETTRE
VOTRE ANNONCE**
Flashez ce QR code
Remplissez le formulaire en ligne
et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

voir page 54



Allwoods
L'UNIVERS DU BOIS



☎ 233 819

✉ info@allwoods.nc



Showroom à Ducos
22 rue Descartes

DECK PIN SYLVESTRE

Jusqu'au 30 AVRIL 2025

PROMOTION

BRUN ou VERT TRAITÉ CLASSE 4

Dimensions

27 x 145 mm

Longueurs

- 3 m
- 4.2 m
- 4.8 m

À partir de

579 FTTC
le mètre linéaire
au lieu de **915** FTTC / ml

REF. 500516	• 2 faces lisses - 4.2 m
REF. 500517	• 2 faces lisses - 4.8 m
REF. 500522	• 2 faces lisses - 3 m
REF. 500512	• 2 faces lisses - 4.2 m
REF. 500513	• 2 faces lisses - 4.8 m
REF. 500521	• 1 face lisse et 1 face rainurée 4.2 m

PHOTOGRAPHY CONTRACT NELLE

Nouveau !

Votre carte professionnelle 2025 vous attend dans votre antenne¹ !

Pour rappel, passée la date du 30 avril 2025, la cotisation annuelle sera majorée de 50 %. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre antenne de référence sous meilleur délai pour effectuer cette démarche de renouvellement.

→ Si vous avez des questions préalables, adressez-vous à registre@cap-nc.nc



¹ Les cartes 2025 seront disponibles dans votre antenne de référence à compter du lundi 14 avril

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - AVRIL À JUILLET 2025

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES						
Parcours Café : entretenir les plants de café	8 avril	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Formation formateur d'adulte en présentiel	du 8 au 10 avril et du 10 au 12 juin	Provinces Nord et Sud	2 x 2,5 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion	2 sessions : 16 et 23 avril - 10 et 17 juin	Provinces Nord et Sud	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Entretien de petits matériels agricoles	29 et 30 avril	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Horticulture : composition florale et bouquet	13 et 14 mai	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Micro irrigation	24 et 25 juin	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Sauveteur secouriste du travail (SST)	25 et 26 juin	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Base de la production végétale	avril 2025	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Protection agroécologique des cultures maraîchères : niveaux 1 et 2	juin 2025	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Produire son propre compost	dates à définir	Provinces Nord et Sud	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA
Conservation et qualité des fruits et légumes	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Bases de l'agronomie	dates à définir	Provinces Nord et Sud	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Concevoir son projet agricole	dates à définir	Provinces Nord et Sud	3 jours	Tout public	Oui	CFPPA
Collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	62 h	Tout public	Oui	CFPPA
Chef collecteur de semences d'espèces végétales endémiques	dates à définir	Provinces Nord et Sud	100 h	Tout public	Oui	CFPPA
Prescripteur d'action de revégétalisation	dates à définir	Provinces Nord et Sud	27 h	Tout public	Oui	CFPPA

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	9 avril	Pouembout	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	16 avril	La Foa				
	7 mai	Nouméa				
	17 juin	Bourail				
	24 juillet	La Foa				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 3 sessions : 15 avril à Voh, 1 ^{er} juillet à Nouméa, 22 juillet à La Foa		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 4 sessions : 11 avril à Pouembout, 21 mai à Bourail, 4 juin à Nouméa, 9 juillet à Nouméa		1 jour			
	8, 10 et 15 avril	Voh	3 jours			
	24, 25 juin et 1 ^{er} juillet	Nouméa				
	15, 17 et 22 juillet	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 4 sessions : 29 et 30 avril à Nouméa, 20 et 22 mai à Bourail, 3 et 5 juin à Nouméa, 8 et 10 juillet à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	2, 3, 8 et 9 avril	Nouméa	4 jours			
	6, 7, 13 et 14 mai	Nouméa	4 jours			

Sous réserve de modification des dates et lieux - avril 2025

DEPUIS MAI 2024, LA CAP-NC A ÉTÉ CONTRAINTE D'ANNULER

PLUSIEURS FORMATIONS. Vu le contexte, le gouvernement a modifié les arrêtés concernant les modalités de renouvellement des Certiphyto pour proroger exceptionnellement la validité des Certiphyto-NC 1, NC 3 et NC 4 arrivant à échéance entre mars et décembre 2024, jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Les personnes concernées peuvent continuer d'utiliser leur attestation Certiphyto, en y joignant l'arrêté prolongeant sa validité.

→ Les arrêtés sont téléchargeables sur le site davar.gouv.nc/actualites/ ou peuvent être demandés auprès du service Formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche.

→ LES SESSIONS DE RENOUVELLEMENT PRENDRONT À PARTIR DE MARS.

→ Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !

Rendez-vous sur : [@formationagricolenc](https://www.facebook.com/formationagricolenc)

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord : tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud : cfppasud@canl.nc

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation.
Tél. : 47 68 88 - contact@fiaf.nc - www.fiaf.nc



CAFÉ DU TOURISME, LE BONHEUR EST EN BROUSSE



En 2025, la province Sud poursuit son engagement en faveur de la professionnalisation du secteur touristique grâce à son programme de formation dédié aux acteurs du territoire. Parmi ces initiatives, les Cafés du tourisme offrent un cadre d'échange et de réflexion autour des enjeux du secteur.

Sur le thème Le bonheur est en Brousse, ou comment encourager et favoriser l'agritourisme en province Sud, le premier rendez-vous de l'année a été organisé par la direction du Développement économique et du tourisme (DDET), mardi 18 mars à Fort Têremba, et a mis à l'honneur l'agritourisme.

UN PROGRAMME AU CŒUR DU TOURISME RURAL

Les participants ont pu échanger avec des experts et des professionnels du secteur à travers une matinée bien rythmée. L'agritourisme séduit de plus en plus de visiteurs en quête d'authenticité et d'expériences immersives : dégustations, séjours à la ferme, rencontres avec les producteurs... Autant d'activités qui contribuent à la mise en valeur du patrimoine rural et à la diversification des exploitations.

Ce Café du tourisme visait à explorer les moyens de soutenir et structurer cette filière en province Sud, au plus près

des professionnels, dans une ambiance typiquement broussarde. Organisé en partenariat avec le service du tourisme de la DDET et le réseau Bienvenue à la ferme de la Chambre d'agriculture et de la pêche, cet événement collaboratif s'inscrit dans une dynamique d'échange et de coconstruction.

➔ POUR EN SAVOIR +
sur le réseau
Bienvenue à la ferme
CAP-NC, antenne de Bourail
Sabrina Lucien, animatrice
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10
bienvenuealaferme@cap-nc.nc



Recensement
de la population 2025

Aujourd'hui, je compte
pour demain !

Du 22 avril au 22 mai 2025

J'accueille l'agent recenseur.
Mes réponses contribuent à dessiner le
portrait de la Nouvelle-Calédonie.

ANIMAUX À VENDRE

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.
Tél. : 96 34 08

Réduction de cheptel ovin à Poya. Vente de brebis, agnelles et béliers.
Tél. : 95 30 86 - agriblue@aquablue.nc

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité.
Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis.
Tél. : 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre.
Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Cuve métal 18 m3 sur bac rétenteur. Prix : 180 000 F.
Tél. : 85 63 79 / 78 12 08

NOUVEAU Gyrobroyeur Howard Galva type EHD240. Prix : 500 000 F.
Tél. : 77 78 13

Plumeuse volaille 30d semi-pro très peu servie. Valeur neuve : 84 900 F.
Tél. : 51 83 03 - agripro.nc@gmail.com

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²). N'a jamais été montée.
Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F.
Tél. : 79 27 03

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamaoa.
Prix : 2 MF à débattre.

Tél. : 50 62 12
giteanimalierducaillou@gmail.com

À vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F.
Tél. : 85 04 68

- Tracteur Same Dorado 70 DT de 2017 avec fourche et chargeur frontal, très bon état. Prix : 3,5 MF.
- Épandeur à fumier, arrière 4 hérissons, largeur ajustable et tapis d'avancement. Capacité : 8 tonnes. Prix : 1 MF.

Prix pour les deux : 4,4 MF.
Tél. : 85 86 96

Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs. Prix ferme : 1 000 000 F.
Tél. : 84 58 79

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m.
Tél. : 78 79 57

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur.
Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins.
Tél. : 79 97 86

TERRAINS À VENDRE

À vendre, terrain de 94 ha à Poya sud avec maison, matériel, dock, eau, électricité. Prix : 50 MF.
Tél. : 78 47 89
jacques.cousinard@gmail.com

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF.
Tél. : 71 01 41

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
Tél. : 84 63 71

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 hectares avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.
Tél. : 77 86 79 - jp.rolly@lagoon.nc

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement.
Tél. : 87 62 10

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière.
Tél. : 87 62 10

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité.
Tél. : 73 27 46

Forage clôturé, tracteur Vaitra 110 cv chargeur frontal + gyro. Prix : 75 MF.
Tél. : 73 27 46

Terrain constructible, 1,2 ha situé à Gouaro, commune de Bourail, terrain plat en bord de route, eau, vue dégagée, possibilité de mettre l'électricité.
Tél. : 75 97 77

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

Jeune agriculteur récemment arrivé recherche propriété pour élevage bovin. **Tél. : 53 65 11**
morelquentin676@gmail.com

TERRAINS RECHERCHE

Recherche repreneur pour un bail agricole (12 ha) près de Nouméa, pour cause de problèmes de santé.
Tél. : 99 15 66
leschampsdelatamaoa@gmail.com

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.
Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

Recherche terrain entre 50 ares et 10 ha - zone : centre NC. Étude toute proposition.
Tél. : 51 01 62

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.
Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres.
Tél. : 79 76 43

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs
Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F.
Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.
Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.
Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.
Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...)
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

EMPLOIS

Recherche un co-gérant pour Agriblue à Poya : maraîchage et élevage ovin certifiés Bio Pasiñka.
Tél. : 73 78 91
president@aquablue.nc

DIVERS

Exploitation apicole vend 60 colonies en ruches langstroth en production, 25 ruchettes langstroth état neuf et 500 cadres montés filés neufs. Prix : 1,7 MF.
Contact : scanaoj@gmail.com

Stage d'initiation à l'apiculture de 4 jours, répartis sur 2 week-ends à compter de mi-novembre et jusqu'en avril 2025. Formation permettant d'accéder au module perfectionnement du CPA. Tarif forfaitaire 35.000 F/personne. Lieu : Mont-Dore.
Contact : mayaflo@mls.nc
Possibilité de formation thématique à la journée, devis à la demande.

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté
Tél. 79.93.84 - Philippe Courtot

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa.
Renseignements Serge Toyon :
tél. 92 06 18

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage, Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.
Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.
Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.
Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.
Tél. : 77 94 03



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de *La Calédonie agricole*. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche



Mangeons local !



ENERGIE MAX

**UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX**

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Sites isolés et autonomes avec batterie lithium

Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc

📘 Energie MAX